

The experience of the Republic of Sudan in attracting and Encouraging investment 1956 - 2015

**Dr. Mutaz Yousif Ahmed Abuagla
Kingdom of Saudi Arabia - Petro Najd**

Abstract:

This study aims to know Sudan's experience in attracting and encouraging investment, as Sudan is distinguished from other countries by a distinct geographical location, linking the Arab countries in the north of the African continent, the Arab countries across the Red Sea, and the countries of East, Central and West Africa, as Sudan is neighboring several Countries, which is considered as a commercial movement center for its geographical surroundings, as well as Sudan is characterized by a vast area, and enjoys multiple climates, environments and agricultural systems that create conditions for the production of various agricultural crops, where there are many agricultural and animal products in which Sudan has a preferential advantage, as it is considered The global demand for it is high, such as wheat, cotton, gum Arabic, and meat, so its potential qualifies it to attract investors and businessmen, and the importance of this study emerges from several aspects, from the scientific point of view, despite the existence of studies that dealt with the experiences of some countries in encouraging and attracting investments, but it is still There is a need for more studies in this field, especially in light of the countries 'competition to attract foreign capital for investment. Therefore, this study is expected to form an addition in this field. As for the practical aspect: this study is expected to be of beneficial results for readers. The economic in all countries.

Key words: Sudan, Investment

Introduction

Activating the investment movement with the aim of raising the rates of economic growth and social welfare is considered one of the most important ingredients for progress and development for any country. ⁽¹⁾ Investment is considered one of the most important variables that contribute to speeding up the development process, due to the basic constituents of local and foreign investments for this process, especially in the developing countries, where those countries are working hard to create the environment and conditions surrounding the investment and remove the obstacles that stand in front of it to attract more A measure of national and foreign capital. And Sudan, like those countries concerned with investments, and moved towards liberalizing its economy, Sudan has witnessed positive economic changes represented in allowing foreign investments to enter it, enacting laws that encourage that, and working to remove obstacles that hinder the investment, and adopted investment policies that are flexible. As a result, many foreign investments in various economic fields have entered it⁽²⁾.

The problem of the study:

Sudan has for decades been seeking to attract and encourage national internal and external capital, as well as foreign capital to invest in it, and mechanisms and means were used in this framework that create an attractive investment climate, and entice national and foreign capitals to engage in investment activities that are reflected positively. On the national economy and affect its movement and flow towards achieving the objectives of macroeconomic policy. What are those mechanisms? How effective is it in attracting national capital on the one hand, and in attracting and attracting foreign investment on the other hand?

1 - Yaqoub Ali and Alam Al-Din Abd Allah, Evaluation of Sudan's Experience in Attracting Foreign Direct Investment (Khartoum, University of Khartoum Journal of Administrative Sciences, 2005), p. 39.

2 - Al-Fateh Muhammad, "Foreign Direct Investment and a Course in Achieving Economic Development in Sudan, Amarabac, The American Arab Academy for Science and Technology, Volume 4, Issue 11, 2013, p. 16

The importance of the study:

The importance of this study emerges from several aspects, from the scientific point of view, despite the existence of studies that dealt with the experiences of some countries in encouraging and attracting investments, but there is still a need for more studies in this field, especially in light of the countries' competition to attract foreign capital for investment, Accordingly, it is expected that this study will constitute an addition in this field, but in practical terms: it is expected that this study and its results will be useful for economic decision-makers in all countries. Second: In practical terms: this study and its results are expected to be useful for economic decision-makers in most countries.

Objectives of the study:

- 1 -Highlighting the importance of attracting national and foreign capitals for investment in the Republic of Sudan.
- 2 -Finding out the efforts exerted to attract national and foreign capitals for investment inside Sudan.
- 3 -Learn about the mechanisms used to attract domestic and foreign capital in Sudan.

Hypotheses of study:

- 1 -The instability of economic policies in Sudan has an impact on attracting investments.
- 2 -The instability of legislations for organizing the investment activity has an impact on attracting investments in Sudan.
- 3 -Attracting capital for investment in Sudan depends on developing the mechanisms used in this aspect.

Study Approach:

The study uses the descriptive and analytical historical method.

Previous studies:

- 1 -Abdul Hamid Bukhari study - 2012 - Title: The reality of the investment climate in the Arab countries, the study aims to identify the investment climate and the business environment in Arab countries, and the study found that the efforts made and the ingredients to improve the investment climate in the Arab countries are not sufficient.
- 2 -Sawsan Abdullah Ali Al-Safi study - 2000 - the title of the role of direct Arab agricultural investments in raising the efficiency of the agricultural sector in Sudan. The study aims to address the investment strategies and plans that accompanied the development that occurred in the investment climate in Sudan and its role in attracting Arab investments. The study reached That Arab investments possess large capital, but do not do what is hoped for.
- 3 -Samia Hassan study - 2006 - the title of the effect of the investment climate on attracting foreign investments to the industrial sector, a case study of Sudan 1993-2004, aimed at studying the investment climate and attracting foreign investments to the industrial sector in Sudan, and the study concluded that the investment climate affects attracting foreign investments.
- 4 -Buthaina Muhammad study - 2009 - The title of the impact of foreign direct investment on economic growth in Jordan, aims to identify the status of foreign direct investment in Jordan and its effect on economic growth, and the study concluded that foreign direct investment has a limited role in the Jordanian economy.
- 5 -Jenna Joseph 2010 study - Title: The effect of the investment climate on attracting foreign investors in Sudan 2000-2005, aims to know the impact of the investment climate on attracting foreign investors in Sudan in the private sector, whether national or foreign, and the study concluded that the amendment of investment laws works To encourage foreign investment.

What distinguishes this study from previous studies:

This study talks about experience and about all investments and did not specify a specific sector, while previous studies spoke about a specific sector in investment, as well as the period covered by this study is long compared to previous studies that covered shorter periods.

Efforts to attract and encourage national and foreign capitals to invest in Sudan:

All national governments that have successively assumed Sudan since independence in 1956 have paid great attention to the process of encouraging investment, especially foreign investment, especially since Sudan, after gaining independence, was in need of a comprehensive and rapid development process, and therefore was among the most important means to achieve development aid Foreigners in all their forms, including foreign investments, whether they are governments or individuals. In order to attract investments, the first Sudanese government enacted investment promotion laws in 1956 to create an attractive investment environment, and to create a favorable investment climate, and successive governments have followed Sudan on the same path, and have endeavored to provide an investment climate that is able to attract domestic and foreign capital. The law issued in 1956 was called the Granted Privileges Law, and several laws were followed after it with the intention of developing it during the sixties, seventies and eighties of the twentieth century. And granting them the guarantees, concessions and facilities granted to local investments ⁽¹⁾. This law was repealed in 1972 to be replaced by the Development and Industrial Investment Promotion Act, which was amended in 1973 with the aim of restoring confidence to both local and foreign investors, after the

1- Republic of Sudan, Ministry of Industry and Mining, University of Khartoum Press, Industrial Investment Promotion and Regulation Act 1967.

decisions of confiscation issued at the beginning of the reign of the government of President Jaafar Nimeiri.⁽¹⁾

Then, the Investment Promotion Law of 1980 was issued, and one of its most prominent features is that it unified the entity with which the investor deals, and granted the law a customs exemption or reduction for imports of investment projects, according to the size of the project.⁽²⁾

The Sudanese economy witnessed during the nineties of the twentieth century and the beginning of the twenty-first century radical and comprehensive developments, which led to major changes in the structure of the national economy and the level of economic performance according to known economic standards. And, providing an appropriate environment for the private sector to play its role in exploiting resources and stirring the stagnation of the economy.

In this context, the country adopted a package of policies that support the investment climate, as follows⁽³⁾:

- 1 -Adopting full economic liberalization policies for the economy and supporting the role of the private sector.
- 2 -Setting a comprehensive strategy to upgrade the infrastructure and basic services.
- 3 -Implementing institutional structural reform programs for all organizational and administrative frameworks.
- 4 -Providing the elements of political and social stability.
- 5 -Legal and legislative reform that improves investment procedures.

In this context, a comprehensive economic program was adopted, based on a set of trends, the most prominent of which are⁽⁴⁾:

Working to normalize relations with international organizations (the World Bank, the International Monetary Fund) and regional institutions

1 -Republic of Sudan, National Archives, Ministry of Industry, Development and Industrial Investment Promotion Act 1973, Volume 3

2 - Republic of Sudan, National Archives, Ministry of Industry, Investment Promotion Law of 1980, Volume 3.

3 -Mahjoub Shawer, the Reality of Expatriate Investments and Future Prospects, Immigration Prospects, (Khartoum, Sudan Center for Migration Studies, 2012, p. 8.

4 - Mahjoub Shawer, the previous reference, p. 7-8

(COMESA, the Arab Free Trade Zone, the Organization of the Islamic Conference, the Sahel-Sahara Community

-Reducing the state's role in economic work and productive activity by following the privatization policy, and making room for the private sector.

Activating participation in regional blocs.

-Entering into bilateral agreements to encourage investment and support economic relations.

Encouraging and nurturing strategic economic partnerships with allied and friendly countries at the level of governments and the private sector.

Implementing zero customs duties as of October 2000 in COMESA countries.

Entry into the Arab trade area, which led to the expansion of the external market.

Preparing to enter the World Trade Organization (WTO) to amend economic legislation and procedures, especially tax and customs.

-Editing prices and stopping government subsidies for goods and services.

Liberalizing foreign trade and encouraging exports.

Increase exports, diversify its markets, and expand its base.

In the same context, the economic reform program aimed at improving the economic environment, through adopting the policy of economic liberalization, included the government privatizing many public institutions and bodies, including the Public Telecommunications Corporation, and many industrial, agricultural, service and commercial establishments, as well as establishing them. The dismantling of the monopoly granted to many public sector institutions, such as the monopoly of the trade in oilseeds and gum Arabic, and the monopoly of the marketing of livestock, among others. These measures coincided with an economic reform program that included taxes, the exchange rate, and banking services.

All of these changes led to a marked improvement in the level of economic performance, as economic growth rates increased from an average of 1% during the eighties of the twentieth century to an average of

6% during the period from 1992 to 2004, and inflation rates decreased from about 120% to less than 9%.⁽¹⁾

In its endeavor to encourage and attract local, regional and international investment to Sudan, the government has adopted many legal and legislative reforms that have contributed greatly to creating the investment environment in the country. Among the most important of these reforms is the Investment Promotion Law of 1995, which has been replaced by another law ensuring more exemptions for investors, and that In 1996, it was also replaced by the Investment Encouragement Act of 1999,⁽²⁾ where it aimed to encourage investment in projects that serve development plans and investment initiatives by the local, non-local, and cooperative sector, as well as to encourage investment in In the fields of agricultural, animal and industrial activity, energy, mining and transportation, communications and tourism, storage, contracting and infrastructure, economic and administrative and consulting services, information technology, education and health and water services, technology and information, and rehabilitation projects. The most notable thing on this law is the lack of distinction between the money invested, whether it is local, Arab, or foreign, or because it is a public, private, cooperative, or mixed sector.

The Investment Promotion Act 1999 has the following advantages⁽³⁾ :

- Exemption from taxes for strategic projects, and for a period of ten years after the approval of the Federal Minister.

Exemption from customs duties.

- Granting the project the advantages of allocating the land and calculating depreciation.

- The Minister has the right to grant the strategic project the land necessary for the strategic project for free, and at the promotional price of the non-strategic project in coordination with the designated authorities.

1 - Jacob, Ali Alamuddin Abdullah, previous reference, p. 48

2 - Previous reference, p. 49.

3 - http://www.sudaninvest.org/Arabic/Sudan_Invest ,Republic of Sudan, Ministry of Investment, Investment Climate in Sudan, 2006.

-Not to impose taxes, or fees on federal projects, so that no state or local government may impose any taxes, fees, or state or local returns on any federal licensed investment project during the exemption period.

The strategic project means any project related to the following:⁽¹⁾

- 1 -Infrastructure such as: roads, ports, electricity, dams, communications, energy, transportation, contracting works, education services, health, tourism, information technology services, and water projects.
- 2 -Extraction of the riches of the earth and seas.
- 3 -Agricultural, animal and industrial production.
- 4- Projects transiting more than one state.

The Investment Law of 1999 came in line with the requirements of foreign direct investment, which has become a prominent and influential role in the movement of regional and international capital transfers, as well as processions to encourage local capital, as the law was distinguished by flexibility, and one of the most important distinctions from the previous law was that it distinguished in granting The concessions between the strategic project and the non-strategic project, as well as exempting all investment projects from customs duties, whether they were strategic or non-strategic projects, as well as granting the states the power to amend in the state project.

The guarantees granted by the Investment Promotion Law of 1999 were as follows :

- A- Non-nationalization, expropriation of the project, or expropriation of all or some of the project's properties or investments for the public benefit, except by law or in return for fair compensation.
- B- Not to seize, confiscate, freeze, seize or seize project funds, or impose custody of them except through a judicial order.

1 - http://www.sudaninvest.org/Arabic/Sudan_Invest , Republic of Sudan, Ministry of Investment, Investment Climate in Sudan, 2006.

C- Recovering the invested money in case the project was not implemented in the first place, or it was liquidated, or disposed of in any of the dispositions completely or partially, in the currency in which it was imported, provided that all the obligations legally due on it are fulfilled. Exporting machines and equipment, devices, means of transportation, and other requirements imported for the project, when all the obligations mentioned in this paragraph have been fulfilled.

D- Transferring profits and the cost of transferring it from foreign capital or loans in the currency in which the capital or loans were imported on the due date, after paying the obligations legally due on the project.

E- Import the raw materials needed by the project, and export its products after the investment project is registered in the register of exporters and importers automatically.⁽¹⁾

These guarantees are considered incentive and attractive to local and foreign investors, and make the investor invest while he is confident that his project will not be confiscated, and if it is confiscated, it will be compensated. He will also be reassured about his funds from the state's encroachment, seizure, or freezing, and project funds in the event of non-implementation will be returned to the investor in the currency in which he came, and other guarantees mentioned, which are all in the interest of the investor. However, one of the observations taken on that law is that he did not specify the entity that grants guarantees to the investment project. The Investment Promotion Act 1999 was subject to review and amendment in 2000, and was amended again in 2003. The law stipulated in the light of these amendments many of the advantages that were not present in the 1999 law, which guarantee the investor the integrity of his assets from confiscation, nationalization and transfer of his profits abroad at any time, in addition to the right to own the project's assets, including the plot of land on which the investment project is based, and the right to enjoy exemption Of business profits and customs taxes of up to ten years, and many reforms have been made to the judicial and judicial system that

1 -Republic of Sudan, Ministry of Investment, Investment Climate in Sudan, Chapter Three, 2006, http://www.sudaninvest.org/Arabic/Sudan_Invest

ensure the fairness of litigation in Sudanese courts when legal disputes break out. ⁽¹⁾ The Sudanese government also paid attention to the administrative aspects and procedures required for the establishment of investment projects to confirm its role in the promotion and development of the administrative environment for investment. The investment apparatus was raised to a ministry in accordance with Constitutional Decree No. 24 of 2002 establishing the Ministry of Investment.

Where the Ministry's powers are summarized in the following⁽²⁾ :

- Set investment strategy, policies and priorities.
- Implementing the investment promotion law and the regulations issued pursuant thereto.
- Preparing federal and state investment maps.
- Seek to improve the investment climate and facilitate its procedures
- Development of investment promotion systems and methods.
- Monitor and evaluate the implementation of investment policies.
- Seek to attract local, regional and international investments.
- Directing investments towards basic infrastructure projects.
- Any tasks assigned to it by the Council of Ministers aimed at enhancing the investment climate.

The most important thing that the Ministry of Investment does through its various departments is to provide the following services to the investor:⁽³⁾

- Issuing the investment license through the standard window in a short time.
- Providing the investor with the information necessary to invest in Sudan in various fields.
- Providing the targeted entities with promotional materials on investing in Sudan.

1 - Ya`qub Ali, and Alam al-Din Abdullah, previous reference, p. 49.

2 -Republic of Sudan, Ministry of Investment, Constitutional Decree No. 24 of 2002. http://www.sudaninvest.org/Arabic/About_Ministry

3 -Republic of Sudan, Ministry of Investment. http://www.sudaninvest.org/Arabic/Sudan_Invest

-Promoting investment in Sudan and strengthening economic relations with other countries through exchanging visits and delegations and attending conferences, seminars and economic forums.

-Developing relations with international organizations, institutions, and governments of different countries for the purpose of developing investment and exchanging information.

Organizing and holding seminars and forums for investors to introduce them to the benefits of investing in Sudan.

As for the amended Investment Law of 2003, the most important basic concessions guaranteed by the law are summarized in the following⁽¹⁾:

- 1 -The strategic project (infrastructure projects) has the advantage of exempting from business profits tax for a period not exceeding ten years, the enforcement of which starts from the date of commencement of commercial production or the practice of the activity.
- 2 -The non-strategic project has the advantage of exempting from business profits tax for a period not exceeding five years from the date of commencement of commercial production or activity.
- 3 -Amending the tax law to reduce business profits tax and rehabilitation for the industrial sector from 30% to 10%.
- 4 -Full exemption from customs duties for project imports.
- 5 -The project is granted preferential advantages if it has any of the following features:
 - A) Direct investment into the less developed regions.
 - B) Help in developing the country's export capabilities.
 - C) Contribute to achieving integrated rural development.
 - D) It creates great opportunities for work.
 - E) It develops scientific and technical research.
 - F) reinvest its profits.
- 6 -Guarantees and facilities for the movement of capital and the transfer of profits.
- 7 -Not to nationalize or confiscate the project completely or partially.
- 8-Allow opening an account in foreign currency.

1 -Republic of Sudan, Ministry of Investment, Investment Law, 2003.

Also, in order to facilitate the procedures and remove the administrative obstacles that prevent the flow of investments to Sudan, a single window system was adopted to facilitate the completion of all necessary procedures as soon as possible, so that the investment license is issued within 72 hours after submitting the project study to the Ministry of Investment. These exemptions and concessions contributed to improving the investment climate in Sudan during that period, as Sudan ranked first among the Arab countries, according to the performance index of foreign direct investment flows during the period 2001-2003, while it came in the twenty-ninth globally out of one hundred and forty State, and this indicates that there are great efforts made by the state to attract foreign investment ⁽¹⁾. The amended Investment Promotion Law of 2003 is an appropriate legislative framework for attracting foreign investments and stimulating local investments, as it competes with the benefits and incentives and guarantees it contains for investment laws at the regional level, as it provides customs and tax exemptions for investment projects within the sectors of industry, agriculture, infrastructure and other projects Developmental. There is no doubt that the concessions granted by the 2003 law aimed to increase the competitiveness of the investment environment in Sudan, by granting more exemptions and concessions, in addition to simplifying the investment procedures. The law also contained a number of incentives and amendments such as amending the business profits tax law, and gave tax incentives to some projects, in addition to preferential features and other concessions. Such concessions attract many investments in various fields that lead to development and growth, and thus improve the country's national economy.

As part of the efforts made to encourage the movement of foreign investment, the government established free zones in each of the Sawakin region in eastern Sudan and the Jail region in the state of Khartoum, where the law of those areas included the following exemptions and privileges ⁽²⁾ :

1- UNCTAD ,World Investment Report2004 .p14

2 -Republic of Sudan, Ministry of Investment, Zones and Free Markets.
http://www.sudaninvest.org/Arabic/Sudan_Invest

- The right of full ownership of the investors.
- Total freedom to transfer capital and profits.
- Lifting the restrictions imposed on foreign exchange trading.
- Full exemption from income tax for foreigners.
- Full tax exemption for companies operating for fifteen years, renewable.
- Total freedom to employ local and foreign workers.
- Facilitating the procedures for granting entry and residence visas.
- The right to benefit from the preferential advantages guaranteed by the international agreements concluded by the Sudanese government with the rest of the world.

These concessions would attract foreign capital and move the national capital, as they included some exemptions and privileges that did not exist in the previous laws, as investment laws in free zones usually differ from other investment laws, because free zones are inherently different from others. From the regions.

The government's efforts to enhance the investment climate also included the conclusion of several regional and international agreements that include the following:⁽¹⁾

- 1 -The Unified Agreement for the Investment of Arab Capitals in the Arab Countries 1980, which was amended in 2013.
- 2 -The Agreement Establishing the African Economic Community - African Union Convention of the African Union 1991.
- 3 -The Agreement Establishing the Common Market for Eastern and Southern Africa, the COMESA Agreement, 1993.
- 4 -The Association Agreement between the members of the African, Caribbean and Pacific countries on the one hand, and the European Community and its member states on the other, the Cotonou Agreement, 2000

1 - United Nations Conference on Trade and Development, Division of Investment and Enterprise Development, Review of Investment Policy in Sudan, (New York and Geneva, United Nations, 2014). UNCTAD, 2014.

- 5 -COMESA and the United States of America Common Market Agreement for the Development of Trade and Investment Relations COMESA - USA, Teva, 2001.
- 6 - Investment Agreement for the Common Investment Area of the Common Market for Eastern and Southern Africa - COMESA Investment Agreement - 2007 AD.
- 7- The Temporary Economic Partnership Agreement between the European Union and Eastern and Southern Africa 2009. (ESA – EU EPA)

As of 3 November 2014, Sudan had signed 35 bilateral investment agreements, 21 of which entered into force. The first bilateral investment agreement signed with Germany was in 1963, and the most recent agreement signed by Sudan is the agreement concluded with Turkey in 2014⁽¹⁾ Sudan has also strengthened cooperation relations with regional and international organizations and institutions interested in investment affairs, such as (the International Investment Guarantee Agency, the World Bank, the Arab Investment Guarantee Organization, the World Food and Agriculture Organization, the Arab Organization for Development and Agriculture.)

The Investment Promotion and Free Zones Act of 2012 granted great advantages, facilities and guarantees to investors as the general features of this law are summarized as follows: ⁽²⁾

- Incorporating the Free Zones Law into the investment law.
- Establishing a more flexible and free investment agency.
- Adding a material that guarantees rehabilitation and reconstruction.
- Giving exemptions and privileges for strategic projects.
- Define criteria for strategic projects.
- Coordination between the Supreme Council for Investment and the states when imposing any state fees or taxes.
- Imposing the use of the standard window in the center and the states.

1-United Nations Conference on Trade and Development, op. Cit., UNCTAD, 2014a.

2 - Republic of Sudan, Ministry of Investment, document Investment Law, Free Zones, Khartoum http://www.sudaninvest.org/Arabic/Sudan_Invest

- Prohibition of distinguishing between invested money.
- Prohibition of distinguishing between similar projects.
- The right of full ownership of the foreign investor.
- Freedom to transfer profits.
- Freedom to transfer savings of foreign workers.
- The use of foreign labor and expertise that is not available in the country.

The most prominent note on this law is that it imposed the use of the unified window system in the center and the states, and therefore removed one of the most important negatives in the previous law, which is the multiplicity of decision-making centers related to investment, with regard to issuing licenses, as the multiplicity of decision-making centers on investment leads to Slow procedures and consequently the difficulties faced by local and foreign investors. It is also noted that the law is keen to coordinate between the center and the states when imposing any fees or taxes. Such items were not present in the previous laws, which caused many problems for investors in light of the number Coordination between the Center and States in this regard, as well as from the pros cited by the law, which were not present in previous laws, free transfer of savings of foreign workers.

The most important advantages and facilities granted by the Investment Promotion Act of 2012 are the following⁽¹⁾ :

- 1 -Complete customs exemptions on all of the project's needs for machinery, equipment and machinery, and production inputs are 97% exempt.
- 2 -The law permits granting the project the necessary land at an encouraging price.
- 3 -The law prohibits the imposition of any state taxes or fees on federal and state projects.
- 4 -Apply the system of fixed tax on business profits according to the categories below- :
 - A- Full exemption from the tax on the agricultural sector.

1 - What? Republic of Sudan, Ministry of Investment, Document on the Investment Promotion and Free Zones Law, Khartoum http://www.sudaninvest.org/Arabic/Sudan_Invest.

B- 10% for the industrial sector, and 15% for the service sector.

As for the guarantees granted by the Investment Promotion Law (2012), they are ⁽¹⁾:

- 1 -No nationalization, confiscation, or expropriation of real estate.
- 2 -Not seizing, confiscating, freezing or seizing project funds.
- 3 -Guarantee of transferring the invested money.
- 4 -Transferring profits and the financing cost resulting from the capital.
- 5 -It is permissible to re-export machines, equipment, devices, transportation means and supplies.
- 6 -It is prohibited for any administrative authority to refrain from implementing the privileges granted under the provisions of this law.
- 7 -Sudan membership in the Arab Investment Guarantee Corporation.
- 8- Membership of the International Investment Guarantee Agency.

The Investment Law of 2012 grants more incentives and guarantees to foreign investors, and addresses the problem of owning Sudanese lands, as previous laws do not allow the ownership of land to foreigners, while this law allows ownership of it according to specific conditions related to the investor's seriousness, the size of the project and its time life, as it allows the ownership of project lands. The capital of which exceeds fifty million dollars and the period exceeds ten years, as it guarantees large guarantees and facilities for investors, as the establishment of companies does not require more than (24 hours), during which the investor obtains a temporary license until all of his project papers are completed. The Sudanese government does not impose any taxes or customs duties on some projects, such as land cultivation, for example, as well as with regard to exports of these projects.⁽²⁾

On the other hand, and in the same context of improving the investment climate, the Sudanese government provides legal guarantees to protect foreign investment, as it has allocated special economic courts for investment in the presidency of states, far from civil courts, to avoid red

1 - The previous reference.

1- Abdel Qader Ramadan, New Law to Provide Incentives and Facilities for Investment in Sudan, The Egyptian Stock Exchange Newspaper, Egypt. Electronic copy, <http://www.alborsanews.com/2013/01/27/>. 23/3/2015

tape and lengthy procedures. Economic courts are obligated to decide on complaints within a month, and in the event that they are delayed, the investor has the right to file a complaint with the President of the Republic. The Sudanese government has formed a ministerial committee headed by the Minister of Investment, which includes the Ministers of Industry, Finance, Justice and the Governor of the Central Bank, and it has a full mandate from the President of the Republic to end investment disputes, and its decisions are effective, in order to protect investments from various government authorities and bodies, whether ministries, security agencies or the armed forces . The law indicates that tax inspectors or prosecutors are not allowed to sue the investor except after submitting a complaint to the Minister of Justice, who in turn studies the problem and finds out its causes. In the event of the investor's intransigence, the minister issues a decision allowing the prosecution to initiate investigations, and in all cases it is forbidden to freeze the funds, assets and equipment of the foreign investor, as well as prohibit his travel abroad. The headquarters of the employers' union, the bar association and the Ministry of Justice, or resorting to economic courts ⁽¹⁾

There are many problems and obstacles that prevent investors in general and Sudanese working abroad in particular, to invest in Sudan, as follows ⁽²⁾

- 1- The length of procedures when investors want to invest.
- 2-Obstacles in the actual application of some provisions of investment laws and their related interpretations.
- 3 -Creating new laws that negatively affect investments, especially those related to customs and tax laws, and add new burdens to them, during the exemption period granted to investors.
- 4- The slow and lengthy customs procedures, and the complexity of procedures for implementing the privileges granted by investment laws, which leads to the investor being unable to benefit from them.

1- The previous reference .

2- The Ministry of Agriculture and Forestry, General Administration for Investment and International Cooperation, Foreign Investments in Sudan and Future Visions, Khartoum 24/03/2005. http://www.sudaneconomy.net/papers/inves_for.htm 30/05/2016

- 5 - Tax burdens imposed on agricultural production from local revenues and donations, are in essence taxes because transactions are not completed until after they are paid. The variation and multiplicity of fees imposed on the investor, multiple local taxes and contributions collected during the various stages of production processes constitute an additional financial burden on the investor (stamping the wounded, crop marketing fees, local production fees, port fees of 2% of the value of the goods, specification fees from 0.5% to 1% and customs on spare parts from the value of the goods.)
- 6- Lack of transparency in the application of investment laws, especially with regard to the allocation of agricultural land, where the investor pays fees for certifying and registering the land, and contract fees per acre, and in their entirety high value.
- 7 - Issuing special state legislations without regard to federal agencies. She notes that the states have been receiving foreign investors and granting them agricultural lands, without referring to the Federal Ministry for further technical advice for further coordination, noting that the Investment Law of 1999 AD amended 2003 necessitated the need to obtain initial approval from the competent ministry, according to what was mentioned in the two articles 29 Clause C.
- 8 -Weak infrastructure (basic infrastructures), especially in agricultural and livestock production areas necessary to encourage the investor, and it is represented in the weakness of irrigation networks, the high investment costs required by the construction, the lack of paved roads, electric power, auxiliary services, and marketing channels.
- 9 -The absence of lands planned and ready for investment (investment map).
- 10- Problems of agricultural tenure and registration, and problems of land ownership are one of the main determinants of agricultural investment in Sudan.
- 11- Failure of investors to send reports on project performance (semi-annual) in order to link them to tax exemptions and renew them annually.

Conclusion The saying is that Sudan has taken estimated steps in order to create an appropriate investment climate environment to attract and attract investments, especially foreign direct investments, and savings of Sudanese working abroad, as Sudan has adopted many reforms, economic, political, legal, legislative, and administrative, which were reflected in their entirety on the performance of The economy as a whole, Sudan has also adopted reforms in investment laws and legislation, which included many concessions and exemptions in favor of attracting and attracting local and foreign investments and the savings of workers abroad.

Sudan also established a full ministry for investment that simplified investment procedures, and introduced the single window system, which brought together all parties concerned with investment in one place, and two free trade zones were established with many customs and tax exemptions. Sudan's efforts were not limited to these reforms only, but also to undertake appreciated efforts in order to promote investment opportunities in Sudan and introduce the available potentials through participation in foreign exhibitions, and the organization of investment conferences across Africa and the Arab world, and many businessmen forums and workshops were held. And the embassies abroad were provided with sufficient information about the available investment opportunities in Sudan.

The results:

- 1 -Economic policies in Sudan are unstable.
- 2 - Legislation regulating investment activity is unstable.
- 3 - Attracting capital to invest in Sudan depends on developing mechanisms.
- 4- The investment procedures are long and complex

Recommendations:

- 1-Working to stabilize economic policies in Sudan.
- 2 -Work to stabilize the legislation related to investment regulation.
- 3- Making a clear investment map in Sudan and presenting it to investors.
- 4- Working to simplify investment procedures.

References

- 1- Al-Faith Muhammad Othman, "Foreign Direct Investment and a Course in Achieving Economic Development in Sudan, Amarabac, American Arab Academy of Science and Technology, Volume IV, Issue 11, 2013.
- 2- Mahjoub Shawer, The Reality of Expatriate Investments and Future Prospects, Migration Horizons, Khartoum, Sudan Center for Migration Studies, 2012.
- 3- Yaqoub Ali, and Alam El Din Abdullah, Evaluation of Sudan's Experience in Attracting Foreign Direct Investment, Khartoum, University of Khartoum Journal of Administrative Sciences, 2005.
- 4- Republic of Sudan, Ministry of Investment, Annual Report, 2011.'
- 5- Republic of Sudan, Ministry of Investment, Investment Law of 2003.
- 6- Republic of Sudan, Ministry of Industry and Mining, University of Khartoum Press, Law for the Promotion and Organization of Industrial Investment of 1967.
- 7- Republic of Sudan, National Archives, Ministry of Industry, Development and Industrial Investment Promotion Law of 1973, Volume 3.
- 8- Republic of Sudan, National Archives, Ministry of Industry, Investment Promotion Law for the year 1980, Volume 3

Internet:

- 1- Republic of Sudan, Ministry of Investment, Investment Climate in Sudan, 2006,
http://www.sudaninvest.org/Arabic/Sudan_Inves
- 2- The Republic of Sudan, Ministry of Investment, Constitutional Decree No. 24 of 2002.
http://www.sudaninvest.org/Arabic/About_Ministry
- 3- The Republic of Sudan, Ministry of Investment, Free Zones and Markets. http://www.sudaninvest.org/Arabic/Sudan_Invest
- 4- 4-Republic of Sudan, Ministry of Investment, Investment Promotion Law Document and Free Zones Khartoum
http://www.sudaninvest.org/Arabic/Sudan_Invest
- 5- Abdel Qader Ramadan, New Law to Provide Incentives and Facilities for Investment in Sudan, The Egyptian Stock Exchange Newspaper, Egypt. Electronic copy,
<http://www.alborsanews.com/2013/01/27/>. 23/3/2015
- 6- Ministry of Agriculture and Forestry, General Administration for Investment and International Cooperation, Foreign Investments in Sudan and Future Visions, Khartoum 3/24/2005.
http://www.sudaneconomy.net/papers/inves_for

Réalité de L'Entrepreneuriat en Algérie et dans L'Université Algérienne

Mme DRAOU Ismahene
Docteure à l'université de Mostaganem

Résumé :

L'entrepreneuriat occupe une place importante dans le développement de l'économie d'un pays par la création de la valeur et la création de l'emploi. L'université participe à ce développement par l'instauration d'une culture entrepreneuriale en son sein. Nous nous sommes intéressés dans cette contribution à l'étude de l'entrepreneuriat dans le contexte algérien de façon générale, et dans l'environnement universitaire plus particulièrement.

Plusieurs dispositifs d'aide à la création d'entreprise sont mis en place, par l'Etat, et plusieurs actions ont été mises en œuvre, par l'université algérienne, notamment la création de certaines structures, afin de développer l'entrepreneuriat et d'instaurer un climat en sa faveur, dans le but d'aider les jeunes étudiants à créer leurs propre entreprise, par conséquent rapprocher l'université de son environnement économique et social, mais les résultats observés reste insuffisants, concernant la transformation des universités classiques et traditionnelles en universités entrepreneuriales et innovantes.

Mots- Clé : entrepreneuriat - universités entrepreneuriales - culture d'entrepreneuriat- innovantes. Jel. L26

Abstract:

Entrepreneurship occupies an important place in the economy of a country through value creation and job creation. The university participates in this development by establishing a culture of entrepreneurship within it. We were interested in this contribution to the study of entrepreneurship in the Algerian context in general, and in the environment of university in particular.

Several schemes to assist entrepreneurship are set up by the State, and several actions have been implemented by the Algerian university, including the creation of certain structures, in order to develop entrepreneurship and to create an climate in its favor, with the aim of helping young students to start their own business, therefore to bring the university closer to its economic and social environment, but the observed results remain insufficient, regarding the transformation of classical and traditional universities into universities entrepreneurial and innovate.

Key- Words: entrepreneurship - entrepreneurial universities - entrepreneurship culture-innovate. Jel. L26.

1.- Introduction

La mondialisation croissante des marchés financiers renforce l'idée que l'innovation, et un facteur essentiel de compétitivité (Majoie, 1999). L'université est un endroit favorable pour l'innovation, la rencontre entre les savoirs et aussi pour développer une culture entrepreneuriale. Elle est impliquée dans le développement de l'entrepreneuriat dans un pays, car elle permet, de produire des idées de projet, de les réaliser et par conséquent la naissance des entreprises. De ce fait L'entrepreneuriat est de plus en plus intégré dans le monde universitaire. Ceci nécessite la participation et la collaboration de plusieurs acteurs élaborant, chacun dans son domaine et se traduit par le développement des structures adaptées au sein de l'université tels que : les incubateurs universitaires, les pépinières, des structures de soutiens aux entreprises,...

D'après (P.A Julian, 2000), Une attention particulière est portée ces dernières année aux entreprises de petites tailles et à l'entrepreneuriat, à cause de la prise en conscience de leur rôle dans le développement économique local et national, à travers la contribution de ces entreprises créées dans la création d'emplois dans tous les domaines, notamment dans le domaine de service et dans le secteur de nouvelles technologie.

L'innovation, la recherche, le développement d'une culture entrepreneuriale, l'incitation à entreprendre au sein de l'université sont tous des facteurs, qui favorisent les étudiants à prendre l'initiative et le passage à l'acte entrepreneurial, afin de créer leurs propres projets. En conséquence, des emplois sont créés.

SCHMITT, et al, (2004) considèrent que la relation entre université et entrepreneuriat se développe à travers le temps, mais sous différentes formes, ce qui la rend complexe et par suite, son étude se fait elle-même à travers le temps : en commençant par l'absence de relation, puis l'élaboration de la relation, le renforcement de la relation, et en fin l'intégration.

Au début, la notion de l'entrepreneuriat était absente au sein de l'université, et était déléguée à un niveau post-diplôme. Selon (Carrier, 2000), l'université avait pour mission de fournir de bons gestionnaires aux

grandes entreprises et pour cette raison, uniquement l'approche de la grande entreprise avait de valeur en son sein. En se référant à l'approche économique de la firme, (Schmitt et Bayad, 2003), expliquent que l'entrepreneuriat n'avait pas atteint le degré de réalisation ou de valorisation, permettant de dégager réciproquement, soit de valeur d'usage, ou de valeur d'échange. Pendant cette période, la création de l'entreprise au sein de l'université se fait par le développement des missions historiques et traditionnelles de cette dernière : la recherche et le développement.

Avec la croissance des pays industrialisés liée à l'innovation, et dans le but de participer au développement économique, l'université se trouvait dans la nécessité de développer des conditions favorables permettant, le passage de l'aspect scientifique, à l'aspect industriel, d'après (Aurelle, 1998). Elle commence à développer des services de valorisation (service administratif, enseignants-chercheurs) et à prendre conscience du capital matériel et immatériel. C'est une pratique volontariste de la part de l'université, pour encourager et aider sur le plan financier, technique et managérial, ses employés et ses étudiants, pour créer leur propre entreprise, grâce à toutes formes d'appui et d'accompagnement en vue de l'exploitation commerciale d'une idée ou d'une invention universitaire (Doutriaux, 1992). L'ouverture de l'université algérienne au monde professionnel est devenue une nécessité, pour rejoindre le rang des universités innovantes, et ceci à travers l'entrepreneuriat, qui permet l'adaptation des programmes pédagogiques à leur sein avec les besoins du marché travail. De tous ce qui précède, on se demande : **dans quel état se situe l'activité entrepreneurial en Algérie et à l'université algérienne en particulier ?**

Pour répondre à notre question de recherche notre travail sera organisé en deux axes, dans le premier, nous avons présenté, les différentes théories ayant décrit l'entrepreneuriat, l'université entrepreneuriale, l'esprit entrepreneurial, et la culture entrepreneuriale, et ceci, à travers une revue de littérature. Le deuxième axe concerne l'entrepreneuriat dans le contexte algérien, et les efforts entrepris par l'Etat

pour son amélioration, et aussi le développement de la culture entrepreneuriale dans l'université algérienne (les atouts et les lacunes).

2.- Approches et définition de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un élément clé du développement économique d'un pays, c'est un moteur de croissance qui contribue à la création d'emplois et par la suite, la lutte contre le chômage. D'après Verstraete. T « il n'y a pas de consensus sur une théorie de l'entrepreneuriat, encore moins sur une définition univoque. L'état de l'art fait apparaître de nombreuses acceptations et une profusion des thématiques où prennent place des notions et des concepts qui ne peuvent fonder la spécificité de l'entrepreneuriat». Pour cette raison, plusieurs approches émergentes se sont développées en associant l'entrepreneuriat à un facteur ou plus, tels que : Shumpeter et Marchesnay, qui l'ont associé à l'innovation ; Knight, l'a associé à la prise de risque; Hayek, à la situation de marché; Gartner à la création de l'entreprise ; Bruyat. C à la création de la valeur ; Liebenstein à l'efficience; Andrew et Penrose à la firme; Shane et Venkataraman(2002), l'ont associé à l'opportunité ; Williamson à l'agence et Coase aux coûts de transaction, ceci montre que le domaine de l'entrepreneuriat est vaste et peut être associé à plusieurs éléments.

GASSE.Y (2007), définit l'entrepreneuriat comme l'acte de mobiliser des ressources en vue de lancer des projets et de créer des entreprises, dont les produits ou les services répondent à des besoins de la société. (Saporta ,2003), le considère comme une science à part, et comme une discipline dont les connaissances peuvent être transférable à travers le développement de l'esprit de l'entreprise surtout chez les individus (Drucker, 1984). Alors que (Drucker, 1985), voit que l'Entrepreneuriat : « est une discipline et comme toute discipline, elle peut être apprise » .cité par (Zeroki W, Grari Y, 2017). En raison de la complexité de ce phénomène, Fayolle et Verstraete.T(2005), signalent qu'il peut être étudié selon quatre paradigmes : le paradigme de la création d'une organisation, le paradigme de la création de valeur, le paradigme de l'opportunité, et le

paradigme de l'innovation, dont la complémentarité explique l'importance de ce phénomène. Il est considéré aussi, comme une source d'innovation qui permet le développement technologique et contribue au développement économique par la diversification de l'industrie (Gasse.Y, 2003), alors que Marchesnay voit que « l'innovation constitue un fondement de l'entrepreneuriat, puisque celui-ci suppose des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux biens ou services, ou pour réorganiser l'entreprise ». Selon (Verstrete.T, 2002), l'entrepreneuriat est un phénomène qui conduit à la création d'une organisation impulsé par un ou plusieurs individus, qui sont associés pour la même raison.

Il est vu par Shane et Venkataraman(2000), comme un processus d'identification, d'évaluation et d'exploitation des opportunités, dans le but de créer des produits et des services futurs, par les individus. Gartner (1993) et Aldrich(1999), le considèrent comme une action de création d'entreprise, sous ses différentes dimensions : individus, firme, environnement et l'activité entrepreneuriale, en précisant l'aspect dynamique et aussi le processus organisationnel. Et pour Bruyat. C, « l'entrepreneuriat est le dialogique individu / création de valeur ».

3.- Approches et définitions de l'université entrepreneuriale

Rinne et Koivula (2005) considèrent que les universités actuelles doivent trouver le point d'équilibre entre la culture universitaire traditionnelle et la culture du marché. Les universités traditionnelles étaient confrontées à une baisse des financements publics alloués à l'enseignement et à la recherche (Gjerding, Wilderom, Cameron, & Taylor, 2006). Slaughter et Leslie (1997) signalent que les pouvoirs publics donnaient de moins en moins la priorité à la recherche, Les universités doivent donc trouver d'autres sources de financement pour assurer leur survie. Ceci a permis l'apparition de nouveaux concepts « capitalisme académique ou universitaire », défini par, Slaughter et Leslie(1997), et aussi « entrepreneuriat académique », et « acadépreneuriat », expliqué par Dia(2011), qui, en dépit des différences qui peuvent leur être reconnues, désignent au fond la même idée, par

l'implication de plus en plus forte de ces universités dans l'entrepreneuriat, pour que les jeunes diplômés et même les chercheurs aient désormais un « comportement entrepreneurial » et non pas un « comportement salarial », ajoute (Dia, 2011).

Sur le plan académique, plusieurs définitions sont accordées au concept de l'université entrepreneuriale. Ceci est dû, d'après Rajhi (2013), à l'émergence de ce domaine de recherche. L'université entrepreneuriale est une université qui adopte des pratiques entrepreneuriales dans son environnement interne (au niveau de ses activités et ses missions, en tant qu'organisation, qui est assimilée à un entrepreneur et ses membres sont considérés comme des acadépreneurs) et aussi avec son environnement externe (Rajhi, 2011).

Pour (Rothaermel, Agung, & Jiang, 2007) et Dill(1995), une université entrepreneuriale vise essentiellement le transfert technologique et la commercialisation des résultats de ses recherches. (Clark, 1998) ajoute l'innovation et l'adaptation organisationnelle aux changements environnementaux, et (Subotzky, 1999), le caractère différent de gestion et de gouvernance , et les nouvelles responsabilités de ses membres, sont ajoutées par (Etzkowitz 1983), des nouvelles structures et activités orientées vers le développement d'une culture entrepreneuriale à tous les niveaux par (Kirby, 2002; Etzkowitz, 2003) , la création de nouvelles entreprises et par conséquence la contribution au développement économique, selon (Chrisman & Hynes, 1995) et le développement de ses relations avec l'industrie, additionné par (Jacob, Lundqvist, & Hellsmark, 2003).Slaughter et Leslie(1997), ajoutent l'étude de marché, D'autres auteurs la considèrent comme une université flexible et innovante qui adopte une position entrepreneuriale au niveau de sa gestion et de son organisation (Zaharia & Gibert, 2005;Guerrero, Kirby, & Urbano, 2006).

Selon la commission européenne, l'enseignement de l'entrepreneuriat permet, d'un côté, le développement des comportements entrepreneuriales et d'un autre côté, il est considéré comme une formation dédiée à la création et au développement des entreprises. Fayoll. A(2001, 2005)considère que l'enseignement de l'entrepreneuriat comporte

l'ensemble des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des étudiants, qui permettent en plus, de leur transmission des connaissances et des savoirs actionnables, leur évolution sur le plan culturel et expérimental .

3.1. -L'approche de Clarck

L'idée d'une université entrepreneuriale a pris plus d'importances, après les ouvrages de Burton R. Clark, (Creating Entrepreneurial Universities, 1998 ; Sustaining Changes in Universities, 2004), concernant l'esprit de l'entreprise au sein de l'université, car il considère l'évolution rapide des caractères des systèmes d'enseignements supérieurs obligeait les universités de nombreux pays à devenir d'avantage entrepreneuriales (Clarck, 1998).

Suite à son étude dénommée « la transformation via l'organisation », Burton Clark(1998) a montré que : « pour être entrepreneuriale, une université doit avoir une culture d'organisation propice à l'esprit d'entreprise, à la fois descendante et ascendante, et en particulier accepter volontiers la prise de risque ». Il considère qu'une université entrepreneuriale est une organisation où la prise des risques est une chose ordinaire lorsqu'on adopte de nouvelles pratiques associées à l'esprit d'entreprise allant jusqu'à l'exploitation commerciale à but lucratif de l'innovation. En ce sens, [A. N. Gjerding](#) et al, 2006, considèrent que les universités se transforment, en universités entrepreneuriales suite à l'action commune, quand un certain nombre de personnes d'horizons divers se réunissent pour une nouvelle vision de l'organisation. D'après Clark, ces unités, dont l'organisation est dé compartimentée, connaissent un développement plus rapide que les départements universitaires traditionnels, elles établissent souvent des liens avec des spécialistes, organismes ou groupes extérieurs.

(Clark, 2004) Dans son deuxième ouvrage, souligne qu'une université entrepreneuriale ne peut pas se concentrer sur une seule pratique ou quelques unes. Ceci nécessite de pratiques simultanées, apparemment contradictoires qui prétendent que la stabilité et le

changement se renforcent mutuellement, tels que : « une infrastructure “stable” qui pousse au changement » et « intègre une bureaucratie du changement » (Clark, 2004, p.5), ainsi que, l’université entrepreneuriale, qui se caractérise par une « stabilité propice au changement » et les « interrelations entre transformation et pérennité ».

Clark a défini cinq composantes clés de l'organisation de l'université entrepreneuriale :

- Une direction centrale forte : le cœur de l’université entrepreneuriale est représenté dans l’organe de décision et de pilotage, qui permet une gestion de groupes universitaire, orientée vers le marché. L’équipe dirigeante doit être, solide, prompte à décider, et avoir un caractère entrepreneuriale ;
- « Élargissement de la périphérie de développement », Clarck 1998, considère qu’un développement élargi de l’environnement conduit à un développement d’unités non traditionnelles et dé compartimentées, qui travaillent d’une façon moderne et qui gèrent le changement et la flexibilité des opérations avec l’environnement extérieur. Ceci qui implique une interrelation entre les sphères universitaire, industrielle et institutionnelle;
- L’indépendance de l’université, par une diversification et l’évolution des sources de financement, en plus du financement de l’Etat, ainsi qu’une liberté dans l’investissement et de la création de nouvelles filières scientifique, dans le domaine de la recherche et l’enseignement ;
- Une stimulation du noyau académique avec des universitaires engagés dans l’entrepreneuriat, ceci en associant les valeurs universitaires traditionnelles et les nouvelles pratiques de management.
- Intégration de la culture entrepreneuriale, a travers d’un engagement commun pour la création du changement. Dans ce sens, Clark (2004), affirme que « pour créer éventuellement sa propre dynamique perpétuelle ou le dynamisme qui est ce qui doit arriver pour réussir comme université entrepreneuriale, les idées, les croyances, les attitudes et les valeurs font partie de la culture entrepreneuriale, et tout le

personnel doit finalement être hautement aligné sur ces aspects pour aboutir à de bons résultats entrepreneuriaux ».

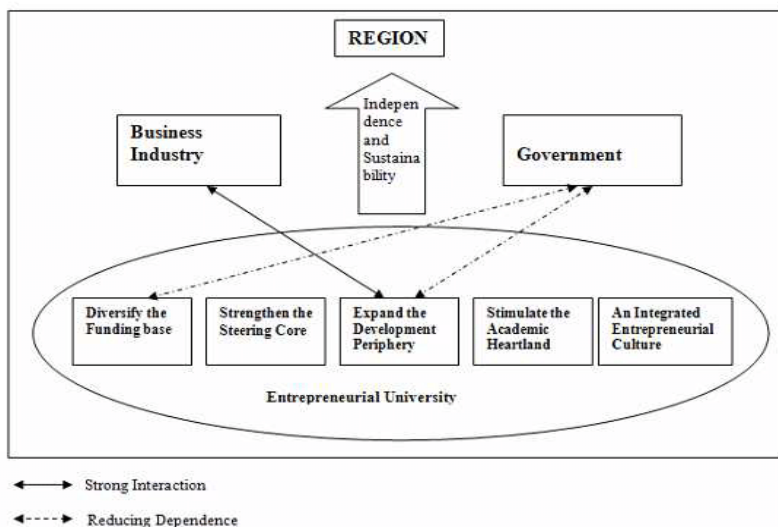


Figure 1.-Les composantes de l'université entrepreneuriale Clark (2004)

Source : ASLI. A, EL MANZANI .N(2016), L'instauration du caractère entrepreneurial de l'université marocaine, moroccan journal of entrepreneurship, innovation and management.

3.2.- L'approche de Sporn (2001)

Sporn (2001) a étudié le phénomène de l'adaptation dans l'enseignement supérieur. Il a décrit l'université adaptative, en reliant la structure universitaire et les forces environnementales à travers le management, la gouvernance et le leadership. Il a présenté six facteurs formels : (management, leadership, missions, objectifs, et structures), et un facteur informel (culture organisationnelle) dans le processus de l'adaptation, et un modérateur, qui est l'environnement. Ensuite il a développé deux autres facteurs supplémentaires, à savoir la diversité de financement et l'autonomie institutionnelle. Il considère que les universités publiques devraient être libres d'admettre leurs étudiants, de créer leurs programmes, de concevoir leurs services et de changer leurs structures.



Figure 2.- l'adaptation dans l'enseignement supérieur, Sporn (1999)

Source : ASLI. A, EL MANZANI .N(2016), L'instauration du caractère entrepreneurial de l'université marocaine, moroccan journal of entrepreneurship, innovation and management.

3.3.- L'approche théorique d'Etzkowitz

Dans le modèle de la triple hélice (Leydesdorff et Etzkowitz, 1996; Etzkowitz et Leydesdorff, 2000), L'entrepreneuriat va au même temps avec une collaboration extérieure, qui permet à l'université de contribuer à la création et au développement des entreprises et donc, à l'évolution de la société en général. En effet, (Etzkowitz 2003), souligne que l'université devient entrepreneuriale, lorsqu'en ajoute aux deux missions classiques d'enseignement et de recherche, une troisième, celle du « développement économique et social ». Il considère que l'adoption de cette dernière mission représente une « deuxième révolution universitaire », en plus de la première qui, selon (Etzkowitz et Webster, 1998), a eu lieu lorsque « l'université a été chargée de faire de la recherche, en plus de sa mission traditionnelle d'enseignement ». Ceci a permis l'apparition d'une relation importante entre l'université, l'entreprise et le pouvoir (un modèle de la triple hélice). Suite à cette deuxième révolution universitaire, d'après (Etzkowitz 2003), les centres de recherche se transforment, par leur fonctionnement, en entreprises et seule la quête du profit leur manque. (Etzkowitz, 2004), montre que ces centres de recherche adoptent un comportement de plus en plus commercial, qui va de pair, de manière linéaire, avec la création de bureaux de liaison, de pépinières, et d'antennes de transfert de technologie, qui permettent la diffusion des

résultats de la recherche à travers divers dispositifs organisationnels jusqu'au stade de la commercialisation. D'après ce modèle, les interrelations entre université, entreprise et État, sont de plus en plus complexe, et aboutissent à un travail commun dans lequel, les rationalités différentes et respectives de ces acteurs se rejoignent et se fusionnent. Ce travail commun évolue au fil du temps et prend des formes différentes, permettant de créer, ainsi une diversité de structures.

Shinn(2002) considère que cette notion de triple hélice est intéressante, puisqu'elle « souligne la continuité au fil du temps » des relations entre université, entreprise et État, et permet de créer « une base de connaissances empiriques sous la forme d'une multitude d'études de cas » et aussi elle « traite explicitement de problèmes concrets et urgents se posant aux décideurs de l'université, de l'entreprise et de l'Etat » (Etzkowitz 2003).

S'inspirant de Clark, Etzkowitz (2004, pp65-66) définit ce qu'il appelle : « les normes de l'université entrepreneuriale » :

- La capitalisation des connaissances ;
- L'interdépendance entre l'université, l'entreprise, et les pouvoirs publics
- L'indépendance de l'université en tant qu'entité ;
- L'hybridation des formes d'organisation pour dénouer les tensions entre interdépendance et dépendance ;
- La réflexivité, dans le sens où la structure interne de l'université change continuellement « à mesure que changent, ses rapports avec l'entreprise et les pouvoirs publics », et il en est de même de l'entreprise et des pouvoirs publics « à mesure que leurs relations avec l'université se transforment ».

3.4.- L'approche théorique de Kirby et al. (2011)

Guerrero-Cano, Kirby et Urbano (2011) ont proposé un modèle composé de facteurs formels et d'autres informels qui peuvent faciliter ou bien retarder le phénomène entrepreneurial dans les universités.

- Les facteurs formels, qui constituent d'un côté, la structure organisationnelle de l'université et son gouvernement (mission, structure organisationnelle, management stratégique, professionnalisme des managers de l'université, indépendance, flexibilité);et d'un autre côté, des mesures incitatives pour supporter le développement des stars- up (information selon consulting, incubateurs, centres de création de nouvelles entreprises, parcs scientifiques et autres, etc.) et aussi, les programmes de l'enseignement de l'entrepreneuriat dans l'université, cités par Asli et El Manzani (2016).
- Les facteurs informels constituent : les comportements de l'université envers l'entrepreneuriat (étudiants, membres de l'université, employés, etc.) ainsi que les méthodes d'enseignement de l'entrepreneuriat au sein de ces universités.
- les facteurs environnementaux de nature, micro-économiques et macroéconomiques.

4. Esprit entrepreneurial et la culture entrepreneuriale

D'après Albert et Marion(1977), et cité par Zammar. R et Abdelbaki. N(2016), l'esprit d'entreprendre, consiste à identifier des opportunités et à réunir des ressources suffisantes et de nature différentes pour les transformer en entreprise, alors que (Fayoll, 2001), l'a défini comme étant, les caractéristiques de l'entrepreneur, qui est différent du manager et de l'inventeur. Pour Block et Stumph, (1992), la finalité d'un enseignement entrepreneurial, est d'éduquer les jeunes l'esprit à entreprendre et de leur donner envie d'agir de manière indépendante et autonome et de prendre des initiatives au sein des organisations dans lesquelles ils ont l'intention d'investir.

La culture entrepreneuriale est considérée, par (Herbig et Miller, 1993), comme une culture qui favorise d'une part les comportements entrepreneuriaux à une propension à développer l'innovation et d'autre part, elle favorise aussi la conformité et moins susceptible de promouvoir de tels comportements, dans le but de « créer ou reprendre une activité nouvelle ou

existante dépendante administrativement ou financièrement de l'université (Jaziri et Paturel, 2009), cité par Asli. A et El Mazani.N(2016). Elle est définie comme une « programmation collective et positive de l'esprit », pour (Beugelsdijk, 2007), ou comme un « agrégat de traits psychologiques » des individus orientés vers des valeurs entrepreneuriales, d'après (Freytag & Thurik, 2007). Alors que (Rauch et Frese, 2000), citent les facteurs qui orientent quelqu'un à agir de manière entrepreneuriale, parmi eux : l'environnement économique, les antécédents familiaux, l'histoire de l'emploi, les expériences de l'organisation, les réseaux sociaux, la culture nationale et les traits de personnalité. Une culture entrepreneuriale peut être appréhendée comme une institution informelle qui comprend des normes, des valeurs, et des codes de conduite, d'après (Baumol, 1990;North, 1994). Elle est marquée par un niveau élevé d'acceptation et d'approbation sociale de l'entrepreneuriat, selon (Kibler, Kautonen, Fink, 2014). Ce qui se traduit par des taux élevés d'emploi autonome. Les recherches empiriques montrent que les institutions informelles, comme la culture entrepreneuriale, peuvent évoluer, avec une tendance très lente sur plusieurs décennies, voire plusieurs siècles, selon (North, 1994;Williamson, 2000). Pour Johannisson(1984), la culture entrepreneuriale, permet de valoriser les caractéristiques personnelles associées à l'entrepreneurship, et qui sont partagés par tous les acteurs, soit : l'individualisme, la marginalité, le besoin de réalisation personnelle, la prise de risque, la confiance en soi et les capacités sociales, qui valorisent également le succès personnel qui encourage le dynamisme et non la stabilité. Pour Leger-Jarniou(2008), la culture entrepreneuriale est la « capacité des étudiants de développer leur créativité, d'autonomie, et d'enthousiasme et d'acquérir de l'assurance par la prise d'initiative et le travail d'équipe pour confronter les avis ».les mêmes éléments sont repris par Koubaa et Sahibeddine (2012).

Stephan (2007) résume les dimensions qui caractérisent une culture entrepreneuriale, et qui sont cités par Saulod et al (2010), en six éléments :

- La capacité d'entreprendre dans le pays : concerne la perception partagée des individus, à la capacité de gérer les problèmes, par la confiance en soie ;

- La prise de responsabilité : la perception partagée entre les individus de la responsabilité au travail ;
- Les traits entrepreneuriaux : la perception partagée et valorisée entre les individus vis-à-vis de certaines caractéristiques entrepreneuriales (prise de risque, autonomie, initiative, ..);
- La recherche d'opportunités: la perception partagée entre les individus à l'ouverture et à la tendance vers la recherche des opportunités d'affaires ;
- La peur d'entreprendre : la perception partagée entre les individus de la possibilité d'avoir des contraintes et des doutes relatifs à la carrière entrepreneuriale ;
- La motivation entrepreneuriale : la perception partagée, et positive entre les individus envers l'entrepreneuriat, pouvant conduire à l'envisager comme option de carrière désirable et de source de réalisation personnelle et financière.

Pour l'auteur Stephan (2007), ces dimensions constituent « des facettes de la culture entrepreneuriale » et sont liés positivement à l'intention d'entreprendre, sauf « la peur d'entreprendre », qui est, d'après le même auteur, liée d'une manière négative à la

Culture et l'intention d'entreprendre.

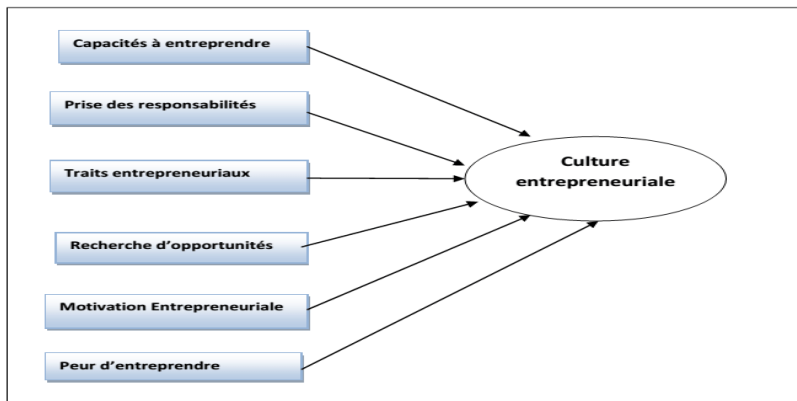


Figure3.- Modèle de la culture entrepreneuriale de Stephan (2007)

Source : BARBOSA. S et al, (2010), perception culturelle et intention d'entreprendre, une comparaison entre des étudiants brésiliens et français, revue internationale PME.

5.- Les principaux facteurs favorables à l'entrepreneuriat au sein de l'université

Le passage d'une idée d'entrepreneuriat à la création de l'entreprise nécessite la conjugaison de plusieurs facteurs : des étudiants ayant l'esprit d'entreprendre, des structures d'accompagnements qualifiés, des lieux pour entreprendre,...

Gjerding et al (2006) classent ces facteurs en quatre rubriques, qui sont citées par Asli et El Manzanni (2016), auxquels on peut ajouter le facteur de l'environnement économique d'un pays et les lieux pour entreprendre :

5.1.-La culture d'organisation

Est l'esprit qui domine le milieu de l'enseignement et de la recherche, doit stimuler les activités entrepreneuriales au sein de l'université. Pour cela, cette dernière doit compter en son sein, des acteurs avec une mentalité d'entreprendre, mais ne servent pas uniquement à l'application des règles, et doit adopter une culture, de liberté dans les débats et d'interdisciplinarité dans la recherche et l'enseignement, propice à l'entrepreneuriat, avec le principe de la coopération avec les partenaires extérieurs, propre à l'entreprise.

5.2.-Les structures d'accompagnement

Sont des facteurs dont la mise en place au sein de l'université est essentielle, pour faciliter les missions tels que : une budgétisation globale, une gestion dynamique, un accompagnement assuré par des entités attachées au principe de l'entrepreneuriat, avec une utilisation rationnelle des financements avec modération.

5.3.- La stratégie utilisée en pratique

La stratégie de la direction de l'université et son orientation sont des facteurs importants pour favoriser l'entrepreneuriat avec une souplesse de l'application et d'interprétation des règles, qui permettent aux chercheurs individuels et en groupes, de prendre des risques. Pour

cela, l'université doit adopter une stratégie qui conjugue un management fort accompagné d'une prise de décision décentralisé.

5.4.-La coopération extérieure

L'université joue un rôle clé dans le développement de sa région, sa coopération avec l'extérieur est importante notamment avec l'industrie et les structures d'accompagnement. Elle opte pour l'investissement dans l'enseignement et la recherche à travers un réseau d'éminentes personnalités et des établissements spécialisés. Les sciences techniques offrent plus de possibilités de coopération extérieure que les sciences humaines et sociales.

5.5.- le développement économique et social d'un pays

Un écosystème favorable à l'entrepreneuriat, constitué des experts et des anciens entrepreneurs ainsi que des structures d'appui, est fortement liés à ces nouvelles orientations entrepreneuriales, ceci à travers le soutiens des nouveaux entrepreneurs et porteurs de projets, dans la création des leurs propre entreprise ou bien dans le développement des capacités entrepreneuriales dans des structures économiques déjà existante.

5.6.- Les Lieux pour entreprendre

Sont des pôles et des espaces d'hébergement adaptés, permettant aux jeunes étudiants une démarche en faveur de l'entrepreneuriat au sein de l'université, basée sur l'amélioration des connaissances, l'accompagnement, ainsi que le travaille en collaboration et le développement des relations avec l'environnement professionnel, pour monter des projets. Ces lieux font de l'université un lieu social, un endroit d'innovation, de compétences professionnelles et de création des activités. Pour cela ils doivent présenter quelques caractéristiques, afin d'instaurer une culture entrepreneuriale, telles que ; la facilité d'accès, une localisation favorable, flexibilité d'horaires, coûts d'utilisation attractifs, disponibilité des équipements numériques. Parmi ces espaces : incubateurs, pépinières, espaces de coworking, coopératives,...

5.6.1.-Les coopératives

Est un model d'entreprise démocratique, fondé sur plusieurs valeurs telles que : la solidarité, la responsabilité et la transparence. Elles ont pour finalité de rendre des services individuels et collectifs à leurs membres.

5.6.2.-Les pépinières ou incubateurs

Sont des structures d'hébergement physique de jeunes entreprises qui propose des services de partage et d'accompagnement, pour les aider à démarrer la commercialisation et se développer. Parmi ces services : élaboration du plan commercial et marketing, la gestion, l'organisation, ... Gullander(2002), cite la définition de la commission européenne : « un incubateur est une organisation qui accélère et systématise le processus de création d'entreprise en fournissant aux porteurs de projet un accompagnement intégré incluant un espace de travail, des services relatifs à leur développement d'activités ainsi que des opportunités de mise en réseau ».il est considéré par Hackett et Dilts, (2004), comme un lieu organisée de manière spécifique pour stimuler le développement et la croissance des entreprises nouvelles et ceci en facilitant les ressources nécessaires pour la commercialisation de nouveaux produits ou services et aussi leur offrir les locaux partagés et une assistance en gestion. La mission de l'incubateur repose sur la détection des projets de recherche innovant, la sélection, et l'accompagnement des projets durant leurs avancements en plus d'aides et d'orientations possibles.

5.6.3.-Les espaces de coworking

Sont des lieux d'apprentissage et d'échanges de compétences, équipés de machines numériques indispensables en plus du matériel informatique et électronique et aussi des petits outillages, et permettent l'accompagnement des porteurs de projet dans l'utilisation des machines et aussi l'accès au techniques de fabrication.

6.-Les actions entreprises par l'université pour développer une culture entrepreneuriale

6.1.-La sensibilisation

Visé à présenter l'entrepreneuriat comme un élargissement des choix possible et comme une étape dans la carrière (Fayolle et al, 2005, p30). Elle permet le développement d'une culture entrepreneuriale, par l'organisation de plusieurs évènements et activités telles que les journées d'études, regroupant les étudiants, les enseignants, les acteurs socioéconomiques, et les jeunes créateurs d'entreprise. Ces derniers viennent témoigner leurs expériences entrepreneuriales et présenter leurs réussites professionnelles. Cette étape permet de développer chez l'étudiant la confiance en soi, en plus des compétences et des caractéristiques d'un entrepreneur tels que : l'initiative, le travail en groupe, la créativité, la prise de risque, la communication, la négociation et l'esprit entrepreneurial.

6.2.-La formation

Est l'ensemble des actions pédagogiques et d'enseignement spécifique (programmes, modules) permettant aux étudiants d'acquérir les qualités et les compétences nécessaires au développement de l'esprit d'entreprendre et par conséquent de les préparer à des situations professionnelles. Elle permet le rapprochement de l'étudiant de son université. Senicort et Verstracte, (2000, p56) considèrent que, former au processus entrepreneurial, pour faire saisir les réalités ou bien former les entrepreneurs demandeurs et porteurs d'un projet de création.

6.3.- L'Accompagnement

D'après R.Cuzin et A.Fayoll, (2004), « l'accompagnement est la pratique d'aide à la création d'entreprise, fondée sur une relation, qui s'établit dans la durée et n'est pas ponctuelle, entre un entrepreneur et un individu externe au projet de la création. A travers cette relation, l'entrepreneur va réaliser des apprentissages multiples et pourra accéder à des ressources ou développer des compétences utile à la concrétisation de

son projet ».l'accompagnement apporte au étudiants porteurs de projets, les conseils nécessaires concernant le choix du projet, l'accès au financement, le matériel nécessaire. Il permet aux étudiants d'élaborer leurs business plan, de faire l'étude de marché, l'étude technique et de choisir leur plan de financement, ceci dans le but d'améliorer leur compétences entrepreneuriales et techniques.

7.- L'entrepreneuriat dans le contexte algérien

D'après Zollan. J(1984), Le monde entier connaît une mutation d'un capitalisme managérial à un capitalisme entrepreneuriale, l'Algérie n'échappe pas de cette situation, pour relever le défi, plusieurs actions ont été mise en œuvre par le gouvernement, par l'ouverture du marché, le développement du secteur privé, des réformes dans la politique fiscale, l'encouragement du partenariat et aussi la création d'entreprise basée sur l'initiative individuelle, pour un développement économique et sociale.

Depuis 1993, plusieurs mesures ont été prises par l'état, pour encourager le développement de l'investissement privé, à partir du code d'investissement de 1993, relatif à la promotion de l'investissement et la mise en place de l'agence nationale de la promotion de l'investissement(APSI), qui est chargé de l'assistance et l'encadrement des investisseurs, En plus, le lancement d'un projet de mise à niveau des entreprises privées, avec l'association de l'union européen, en 2003, qui permet de préparer et adapter l'entreprise à son environnement, pour améliorer sa compétitivité, suivi par la promulgation de plusieurs lois encourageant l'entrepreneuriat, nous citons :

- Loi N° 01-17 du 20 /08/2001, relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques ;
- Loi N°01-18 du 12/12/2001, relative à l'orientation sur les petites et moyennes entreprises, PME, qui définit les mesures administratives, qui pourraient être mise en œuvre dans la phase de création d'entreprise ;
- Loi N°09-2016 du 03/08/2016, relative à la promotion de l'investissement ;

- Loi N°17-02 du 10/01/2017, portant l'orientation sur le développement des PME.

D'autres dispositifs sont mis en place, par l'Etat, afin d'améliorer l'activité entrepreneurial, et encourager les jeunes à créer leur propre entreprise, et par conséquent lutter contre le chômage et participer à la croissance économique du pays :

- **Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes ANSEJ** : créée en 1996, dans le but de créer des PME, lutter contre le chômage, et dynamiser le secteur privé. Cette structure permet de sensibiliser, informer, et accompagner les porteurs de projet, âgé de 19 à 35 ans, à la création de leur propre entreprise. Elle finance les micro entreprises créées dans l'activité de production des biens et des services, pour un montant d'investissement ne dépassant pas 10 millions de dinars, sous forme du pré rémunéré présentant jusqu'à 29% du cout global du projet, et une bonification des intérêts bancaires, avec diminution de taxes fiscales pendant, 03ans. Elle assure un encadrement, une assistance technique en plus de l'aide financière.

- **L'agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET)** : établissement public à caractère commerciale et industriel, créé en 1998, sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, participe à la recherche et la promotion de l'innovation.

- **L'agence nationale de développement des investissements ANDI**: créée en 2001, permet l'incitation, la promotion et l'accompagnement des porteurs de projet à créer leur propre entreprise, en leur offrant des avantages, tels que diminution de taxes fiscale, pendant 03 ans, des prêts non rémunérés, et de bonification des taux d'intérêts bancaire sur les équipements.

- **L'Agence nationale de gestion des microcrédits(ANGEM)** : créée en 2004, pour lutter contre le chômage, favoriser l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales dans les zones urbaines et rurales. Ceci à travers des microcrédits ne dépassant pas 100.000DA, pour l'achat d'un petit équipement et des matières premières pour le démarrage de leur activité. Elle permet de développer l'esprit de l'entrepreneuriat chez les jeunes et une intégration économique et sociale.

- **La caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)** : créée en 2004, pour soutenir les chômeurs âgé de 30 à50 ans, porteurs de projet d'investissement, pour la création et l'extension des activités, pour un montant jusqu'à 5 millions dinars. Elle inclut un système de prêt, et un fond de caution mutuelle qui couvre70% de crédit consenti par la banque. Elle assure l'accompagnement personnalisé, pendant les étapes de création de l'entreprise et aussi l'élaboration du business plan. Les entrepreneurs bénéficieront de bonification des taux d'intérêt pour les prêts bancaires, de réduction de droits de douanes, et d'autres avantages fiscaux.

- **L'agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques** : créée en 2007, a pour mission, de contribuer au développement des technologies de l'information et de la communication(TIC).

- **Les centres de facilitations** : sont des structures publiques, créées par le ministère de la PME, servent à accompagner, encadrer, orienter les porteurs de projets durant la démarche de création d'entreprise. Elles leur proposent l'orientation vers le dispositif le plus convenable, l'accompagnement dans la démarche administrative en plus de la formation en management pour la bonne gestion de leur entreprise. Elles sont au nombre de 27¹ en 2019, avec deux structure, qui sont en cour de réalisation.

¹ : Bulletin d'information statistiquesN°35.

- **Les pépinières de l'entreprise :** des structures publiques d'accompagnement pour l'entreprise créée, misent en place par le ministère de la PME. Elles servent à sensibiliser par des supports de communication (exemple : journaux), soutenir les porteurs de projets et les accompagner pendant la création de leur entreprise, ceci à travers l'hébergement en leur proposant des locaux ou des bureaux, un mobilier bureautique, un matériel informatique, des moyens de communication, et aussi les accompagner dans toutes leur démarche administrative auprès des administrations et des institutions financières, en plus, leur proposer des conseils financiers et une assistance personnalisée jusqu'à la maturation de leur projet. Il existe 18 pépinières d'entreprise au niveau national, avec 06 qui sont en cours de réalisation, avec un nombre de locaux autour de 205, dispersés sur 16 wilaya, dont 152¹ sont occupés à un taux d'occupation de 74,15%, avec uniquement 14 projets innovants, dans le domaine de l'industrie photovoltaïque, services, agriculture, pêche, matériaux de construction, agroalimentaire, recyclage plastique, et l'industrie. En 2018, le nombre de projets hébergé par ces pépinières est 186, avec 93 entreprises créées, et 539 emplois créés.

- **L'encouragement de l'innovation :** L'Etat commence à donner plus d'importance à l'innovation et ceci à travers la création du ministère délégué au Start up, accompagné par plusieurs actions, tels que : la création d'un fond d'investissement, dédié au financement et à l'accompagnement des Start up, la création d'un haut conseil de l'innovation, qui permet de promouvoir les initiatives innovantes, et la mise à la disposition des porteurs de projets innovants des espaces dédiés à l'entrepreneuriat.

L'Algérie figure pour la première fois en 49^{eme} place², dans les Top 60 de l'indice de l'innovation, pour blooberg, année 2020, qui classe l'économie des pays les plus innovants dans le monde, en prenant en considération

¹ : Direction générale, PME, 2019.

² <https://www.algerie-eco.com/2020/01/19/innovation-lalgerie-pour-la-premiere-fois-dans-la-top-liste-de-bloomberg/>

plusieurs critères tels que les dépenses en recherche et innovation, le ratio chercheur/population, l'innovation des produits et services qui apportent plus de valeur ajoutée, la productivité, la densité des entreprises high-tech, les activités brevetées, et autres. L'Algérie a obtenue, pour le ratio chercheur/ population un 9/10, à cause du nombre élevé des étudiants mastères et doctorant, considérés comme chercheur, mais en réalité les résultats sont loin d'être satisfaisant.

- **L'encouragement de la PME :** la PME est considérée comme un moteur de croissance économique et sociale, par création de la valeur ajoutée, la création de l'emploi et l'absorption du chômage, pour cela elle constitue l'axe principal de la stratégie industrielle de l'Etat, comme une solution pour l'amélioration et la diversification de la production et en conséquence la substitution de l'importation.

En dépit des efforts déployés par l'Etat dans ce secteur, les résultats observés reste insuffisants, en matière de croissance, malgré l'évolution du nombre des PME qui a augmenté de plus de 40% de l'année 2000 à l'année 2019 et aussi le nombre des emplois créés, et ceci à travers les différents dispositifs (tableau1 et 2).

L'activité entrepreneuriale n'est pas arrivée à des niveaux acceptable, pour réaliser la croissance attendue, ceci est due essentiellement au milieu d'affaire, qui n'est pas favorable à l'entrepreneuriat, car la position de l'Algérie, en terme d'entrepreneuriat et de création d'entreprise reste toujours médiocre par rapport aux pays voisins, elle se classe au 157^{eme} place mondiale durant les année 2019 et 2020, sur 190 pays, alors que la Tunisie, le Maroc, le Mali, le Niger se classent respectivement en 78^{eme}, 53^{eme}, 132^{eme}, et 148^{eme} place. Cette faible position de l'Algérie, est due à la lourdeur des procédures administratives, qui sont au nombre 12, alors que la Tunisie se contente de 09 et le Maroc de 04 procédures, ainsi que le nombre de jours élevé pour la création d'une entreprise, qui est au nombre 18, comparativement à 11 jours pour la Tunisie et 09 jours uniquement pour le Maroc.

Tableau1.- évolution des PME en Algérie, de l'année 2010 à l'année 2019

Année	Population des PME	Emplois
2010	519 526	1 540 209
2011	587 494	1 625 686
2012	619 072	1 724 197
2013	659 309	1 848 117
2014	711 832	2 001 892
2015	777 816	2 157 232
2016	1 014 075	2 157 232
2017	1 060 289	2 601 958
2018	1 141 863	2 724 264
2019 (fin premier semestre)	1 171 945	2 818 736

Source : élaboré par l'auteur à partir des bulletins d'information statistique N°34, 35.

Tableau 2.- l'apport des dispositifs d'appui à la création des PME et d'emplois (cumulé jusqu'au 30/06/2019)

Dispositif	ANGEM	CNAC	ANSEJ	ANDI
Nombre de projet Financés déclarés	88 9148	147 500	381 427	1 765
Nombre d'emploi Créé déclarés	1 317 195	310 398	91 0297	48 784

Source : élaboré par l'auteur à partir des bulletins d'information statistique N° 35.

8.- Analyse et l'entrepreneuriat au sein de l'Université algérienne

Les étudiants diplômés se trouvent face à une saturation du marché de travail, ils s'orientent vers le travail indépendant. Pour réussir, l'université doit participer au développement de la culture entrepreneuriale, par la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des étudiants porteur de projet dans la création de leur propre entreprise, dans le but d'améliorer la croissance et stimuler l'investissement et par conséquence diminuer le taux de chômage. Pour cette raison la formation en entrepreneuriat doit être un objectif de l'enseignement supérieur, et ceci à travers son intégration dans les parcours pédagogiques, à travers des

modules scientifiques, ainsi que la création des pôles d'entrepreneuriat pour les étudiants, en plus de l'instauration de partenariat avec les différents acteurs intervenants dans la création de l'entreprise tels que : les collectivités territoriales. Pour cette raison, l'université constitue, d'un côté, un lieu adapté pour la création de l'entreprise à travers : les multi disciplines, la recherche, la gestion et l'ingénierie, et d'un autre côté, une opportunité pour renforcer les relations entre les acteurs du système entrepreneuriale et les étudiants futurs entrepreneurs doivent posséder les qualités tels que, l'enthousiasme, la confiance en soi, l'énergie créatrice, l'optimisme, la prise de risque, l'engagement pour se lancer dans un projet entrepreneuriale.

Malgré les réformes adoptés par l'université algérienne, tel que l'application du système LMD, elle reste éloignée du monde de l'entrepreneur et incapable d'instaurer une culture entrepreneuriale en son sein, et utilise les pratiques classiques de l'enseignement, avec beaucoup de cours, pour une longue période d'étude et des programmes et méthodes rigides. Pour cette raison, l'enseignement de l'entrepreneuriat et toujours en phase d'initiation, et manque de tradition dans le domaine des pratiques entrepreneuriales.

L'université algérienne produit des diplômes, sans compétences, ayant une culture entrepreneuriale. Ceci est expliqué par le nombre de chômeurs diplômés. Pour développer cet esprit chez les étudiants, et les inciter à créer leurs propre entreprise, une introduction des cours d'entrepreneuriat pour les étudiants dans toutes les spécialités est une nécessité, en plus, la création des incubateurs universitaires et des lieux institutionnels permettant les échanges d'information entre l'université et les différents acteurs concernés, et pour pallier au problème de financement, l'université doit diversifier ses ressources,...

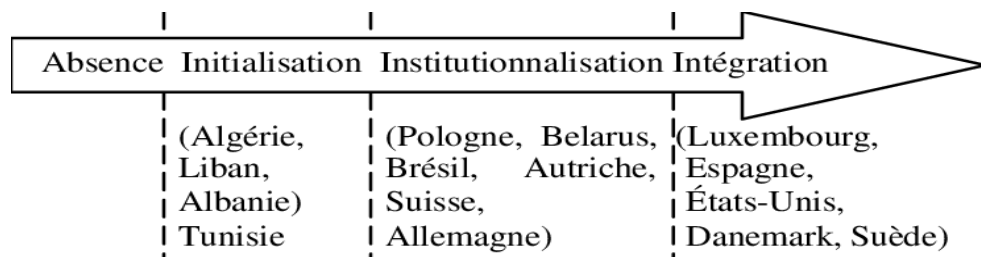


Figure 4.- processus de relation entre université et entrepreneuriat : La position de l'université algérienne

Source : Naouar. W, Neffati. B.K (2016), Université Tunisienne et Entrepreneuriat, 4ème Conférence internationale sur le commerce, l'économie, Marketing & Management Research.

La formation entrepreneuriale au niveau de l'université algérienne est faible, et récente elle concerne certaines actions :

- sensibilisation des étudiants par les colloques et les journées d'études, ce qui permet leur rapprochement avec l'environnement extérieur, pour cela l'université algérienne a conclu plusieurs partenariat avec des organismes d'aide à la création d'entreprise tels que : ANSEJ, ANDI,...
- Insertion des modules de l'entrepreneuriat dans le programme pédagogique, uniquement dans les facultés des sciences économique, commerciales et de gestion, sans être généralisée, en plus de l'ouverture de licences et master professionnels en entrepreneuriat, dans certaines universités (exemple : Constantine).
- Le développement de certaines structures tels que :
- **Structures de la recherche scientifique** : constituée de 1440¹ laboratoires de recherches et 23 centres de recherches ;
- **Maison de l'entrepreneuriat** : un lieu d'accueil, d'information, d'orientation, et d'accompagnement des étudiants porteurs d'idées de projet, dans le but de promouvoir l'esprit d'entreprendre, et d'éveiller chez les étudiants futurs entrepreneurs, les valeurs intrinsèques et les compétences nécessaires qui assurent la pérennité et le succès aux

¹ : Système éducatif, rapport nationale, 2019 http://www.meric-net.eu/files/fileusers/National%20Report%20template_MERIC-Net_Algeria.pdf, consulté, mars2020.

entreprises. Elle assume à travers ses activités l'articulation entre le monde de savoir et de la connaissance et le monde de l'économie et la création de richesse.¹

La première maison de l'entrepreneuriat a été créée en 2007, à l'université de Constantine, ceci à travers un partenariat avec l'ANSEJ et l'université Pierre Mendes- France -Grenoble, et depuis, ces maisons sont implantés dans presque toutes les universités et écoles supérieurs nationales, elles atteints 75 maisons, en 2019, animées par des formateurs certifiés par le bureau international de travail(BIT), afin de promouvoir l'esprit entrepreneurial. Ces maisons permettent de réunir tous les acteurs de l'écosystème (impôt, banque, assurance,...) pour mieux impliquer les étudiants dans cette culture entrepreneurial, et de les rapprocher de cet environnement. Elles permettent la sensibilisation, la formation, l'accompagnement des étudiants porteurs de projet, pour la création de leur propres entreprises, à travers les différents dispositifs, ANSEJ, CNAC,....

- **Parc technologique**, créé en 2007, a pour mission, de contribuer au développement des technologies de l'information et de la communication(TIC). Il existe 04 Technoparc (un à Alger créé en 2010, un à Annaba créé en 2014, un à Ouargla créé en 2012, et un à Oran lancé en 2017), et trois Technoparc sont en cour de réalisation, à Sétif, Constantine, Boughezoul. Leurs rôle est d'accompagner les porteurs de projet innovant dans le domaine des TIC, à la création de leurs entreprises.

Plusieurs entraves, pour l'instauration d'une culture d'entrepreneuriat, à l'université algérienne, sont observées, tels que :

- Choix des étudiants et de leurs spécialités, car les étudiants s'inscrivent en sciences humaines et sociales au détriment des sciences techniques ;
- Qualité du management au sein de l'université ne favorise pas l'entrepreneuriat, en plus du Manques de ressources de financement ;

¹: Université frères mentouri, la maison de l'entrepreneuriat, 2016.
<https://www.umc.edu.dz/images/entrepreneuriat.pdf>, consulté, mars 2020.

- Manque de lieux de rencontre, pour entreprendre, pour les étudiants, et les incubateurs et maison de l'entrepreneuriat ne sont pas suffisant ;
- Manque d'enseignants ayants les compétences nécessaires concernant l'environnement réel de l'entreprise, pour encadrer, guider, accompagner les étudiants dans la création de leurs entreprises et diminution de projets professionnels pour les étudiants;
- Faiblesse d'interaction enseignants- étudiants, dans les disciplines scientifiques et manque d'encouragement de la part des enseignants, diminue la confiance des étudiants en leur possibilités, ces attitudes ne favorisent pas l'entrepreneuriat ;
- Difficulté dans l'application du système LMD, ceci revient, d'après, Boutheldja .G (2019), au manque du tissu industriel, qui permet au étudiants de bénéficier des formations adéquates ;
- Culture organisationnelle négative au sein de l'université, (exemple : grèves, retards, absences,...), a permis, d'après Boutheldja. G(2019), la perte de certaines qualités chez l'étudiant algérien, tels que : la discipline, le sérieux, la diligence, qui représentent les caractéristiques fondamentales, d'un bon entrepreneur ;
- Préférence des jeunes universitaires algériens de travailler dans le marché travail, parce qu'ils se sentent en sécurité, au lieu de créer leur propre entreprise et prendre le risque. Ceci, est peut-être dû à l'environnement économique non stable, et à la lourdeur des procédures administratives ;
- Une faible présence de l'entreprise dans les formations universitaires, en plus d'une faible communication et diffusion des informations, concernant les formations ;
- Les programmes universitaires, concernant l'entrepreneuriat, ne dépassent pas des connaissances théoriques, et n'arrivent pas au stade pratique, ceci n'améliore pas chez l'étudiant la culture de prise de risque, d'affrontement des obstacles, l'esprit d'initiative et le courage d'innover ;

- Les formations sur l'innovation sont faibles, et les étudiants développent peu d'idée innovante, ce qui reflète une faiblesse dans la production scientifique, et la production de brevets.

Les recommandations à suivre, pour développer un esprit d'entrepreneuriat au sein de l'université algérienne:

- L'ouverture de l'université au monde professionnel, par les formations universitaires, ceci d'après M. Mebarki (2020), en impliquant des professeurs formateurs, ayant acquis un savoir-faire dans le milieu travail en plus de leurs connaissances ;
- L'université doit faire de l'entrepreneuriat une priorité, pour cela il faut encourager, sensibiliser et inciter les étudiants à créer leur propre entreprise et devenir futur entrepreneur. De ce fait, généraliser et faire circuler la culture entrepreneuriales dans toutes les spécialités, avec des programmes d'études appropriées, est une nécessité, pouvant changer les mentalités, influencer et inspirer les étudiants dans ce sens, avec des formations professionnelles et des projets de fin d'études sur ce sujet, en plus de l'organisation des sorties sur le terrain, avec des rencontres avec les dirigeants et responsables;
- Créer les structures dédiés à l'entrepreneuriat et des espaces de coworking au sein de l'université, favorisant le travail en groupe, et faire fonctionner l'université aux normes internationales ;
- Préparer une analyse détaillée sur les orientations des universités, les procédures et les structures utilisées, comprendre les lacunes dans la formation et l'enseignement universitaire et faire un plan de modification concernant les éléments inappropriés, vers une nouvelles stratégie et attitude de l'université ;
- Ouvrir des spécialités de licence et de master en entrepreneuriat académique et professionnel dans toutes les universités, permettant aux étudiants d'acquérir des compétences techniques, entrepreneuriales, et managériales ;
- Organiser des séminaires, conférences, et ateliers sur l'entrepreneuriat, l'industrie, et sur l'innovation, avec une bonne diffusion de l'information, pour éclaircir les idées des étudiants, répondre à leurs questionnements,

leur donner le désir d'inventer et les convaincre de leur présence dans le domaine technologique comme nécessité d'évolution ;

- Attirer des partenaires entrepreneurs pour faire échanger leurs expériences (PME- PMI), en favorisant une coopération entreprise-université, et attirer des formateurs en entrepreneuriat, de haut niveau, de l'intérieur et de l'extérieur du pays ;

- Utiliser de nouvelles techniques pédagogiques pour une bonne étude et compréhension de ce sujet et accompagner les étudiants porteurs de projet, pour la réalisation et le suivi de leur projet.

9.-Conclusion

L'entrepreneuriat est un vecteur important dans l'économie d'un pays. Il permet de créer des entreprises, une croissance industrielle, lutter contre le chômage, dynamiser l'investissement et créer d'autres sources de revenus pour le pays. Pour se faire, l'innovation, la recherche et le développement, doivent être une priorité, dans le but d'améliorer le secteur industriel dans le pays, accroître la compétitivité de l'économie, réduire l'écart technologique, et sortir de l'économie de la rente vers une économie créatrice de richesse. Malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics, et les différentes lois et réformes dans le domaine de l'entrepreneuriat, dans le but de faciliter et encourager la création des entreprises, ce créneau reste toujours limité. Ce qui explique le taux élevé du chômage.

L'université est un lieu approprié pour développer une culture entrepreneuriale, afin d'encourager, inciter, assister et accompagner les étudiants, ayants une idée de projet dans la réalisation de leur projets et la création d'entreprise. Elle contribue au développement économique et social du pays, à travers les missions d'entrepreneuriat. Pour cette raison, elle doit dépasser les missions classiques d'enseignement et recherche et s'engager dans le développement d'une culture entrepreneuriale basée sur l'innovation et du savoir-faire, afin d'effectuer une liaison entre la recherche scientifique et l'environnement économique, c'est à dire,

développer plus de coopération, d'engagements et de responsabilisation entre les différents acteurs de l'écosystème.

Le rôle de l'université algérienne dans la l'instauration d'un esprit d'entrepreneuriat est insuffisant, et reste limité à des cours, articles publiés, nombre réduit de séminaires et de formations et aussi certaines structures dédiées à l'entrepreneuriat. Pour pallier ses obstacles, L'université algérienne doit dépasser les cursus universitaires standardisés, chercher d'autres sources de financements et développer une culture d'entrepreneuriat en son sein, par les actions de sensibilisation, de formation, d'accompagnement, ainsi que l'innovation et la prise de risque, pour former des futurs entrepreneurs, qui seront le moteur de croissance.

10.- Références

Livres :

MAJOIE Bernard(1999), recherche et innovation, la France dans la compétition mondiale, la documentation française, Paris, 1999.

FAYOLL Allain(2001), les enjeux du développement de l'enseignement de l'entrepreneuriat en France, rapport d'étude pour la direction de la technologie du ministère de la recherche.

Article du journal :

CUZIN Romaric, FAYOLL Allain(2005), les dimensions structurantes de l'accompagnement en création d'entreprises, revue des sciences de gestion, direction et gestion, vol39, N°210, pp77-88.

ETZKOWITZ Henry(2001), the second academic revolution and the rise of entrepreneurial science, IEEE the technology and society magazine, vol20, N°02, pp18-29.

Miller.Danny(1983), the correlates of entrepreneurship in three types of firms, management science, vol 29 N°7, pp770-791.

NELLES Jen, VORLY Tim(2010), entrepreneurial architecture: a blue print of entrepreneurial universities, Canadian journal of administrative science, vol28, N°03, pp341-353.

SLAUGHTER Sheila, Larry L. Leslie(1997), Academic Capitalism: Politics, Policies, and the entrepreneurial University. Baltimore, The Johns Hopkins University Press, London.

SUBOTZKY George(1999), Alternatives to the entrepreneurial university : New modes of knowledge production in community service programs. Higher Education, vol 38N°4, pp 40 1-440.

Article de séminaire :

GULLANDER Staffan(2002), the business angel and the incubators, 2nd conference EURAM(Europe Academy of Management), Stockholm, 9-11 mai.

SCHMITT Chrisophe Bayad Mohamed(2003), l'entrepreneuriat dans les universités française : regard sur le dispositif d'incubation, colloque « entrepreneuriat en action », Agadir, 23 et24 octobre.

Sites Web :

ABDOUL ALPHA Dia(2011), L'Université Sénégalaise face à la problématique de l'entrepreneuriat , revue de l'Entrepreneuriat , Vol 10, pp. 9-32.

<https://www.cairn.info/revue-de-l-entrepreneuriat-2011-1-page-9.htm> , consulté 05/02/2020.

ACS. ZOLTAN. J. (1984), the changing structure of the U.S Economy: lessons from the steel industry, New York, praeger.

[Allan N. Gjerding](#), [Celeste P.M. Wilderom](#), [Shona Cameron](#), [Adam Taylor](#) et [Klaus-Joachim Scheunert](#)(2006), L'université entrepreneuriale : vingt pratiques distinctives, [Politiques et gestion de l'enseignement supérieur](#), N°18, pp 95 -124. <https://www.cairn.info/revue-politiques-et-gestion-de-l-enseignement-superieur-2006-3-page-95.html>, consulté 12/01/ 2020.

ASLI Amina, EL MANZANI Nouredine(2016), L'instauration du caractère entrepreneurial de l'université marocaine et le développement d'une culture entrepreneuriale régionale, moroccan journal of entreuship, innovation and management, vol 1, N°01, <https://revues.imist.ma/index.php?journal=RMEIM&page=article&op=viw&>, consulté 20/03/ 2020.

Aurelle Yves(1998), de la création scientifique à la création industrielle, réalité industrielle, annales des mines, pp13-22, 1998. <http://www.annales.org/ri/1998/ri11-98/013-021%20Aurelle.pdf>, consulté 12/01/ 2020.

BARBOSA. Saulo. D, MARINHO DE OLIVEIRA. Walter, FAYOLLE. Alain, BARBOSA. VIDAL. Francisco(2010), perception culturelle et intention d'entreprendre, une comparaison entre des étudiants brésiliens et français, revue internationale PME, vol23, N°02. <https://www.erudit.org/fr/revues/ipme/2010-v23-n2-ipme5003314/1005743ar.pdf>, consulté 20/03/2020

BOUTHELDJA Ghiat(2019), pratiques universitaires et orientations entrepreneuriales des étudiants en Algérie, first international conference CREE, rethinking connections : implications, opportunities and challenges, Roanne, 7_8 mars. https://www.researchgate.net/publication/331717343_Pratiques_universitaires_et_intentions_entrepreneuriales_des_etudiants_en_Algerie, consulté 05/02/ 2020.

CLARK. Burton(2001), L'université entrepreneuriale : nouvelles bases de la collégialité, de l'autonomie et de la réussite. Gestion de L'enseignement

Supérieur : Enseignement et Compétences, Vol 13N° 2, OCDE.
<http://www.oecd.org/fr/sites/eduimhe/37446363.pdf>, consulté 21/03/ 2020.

CLARK. Burton. R(1998), creating entrepreneurial universities: organizational pathways of transformation, issues higher education, oxford, pergamon, press for international association of universities. http://www.finhed.org/media/files/05-Clark_-Creating_Entrepreneurial_Universities.pdf, consulté 21/03/ 2020.

CLARK. Burton. R(2003), sustaining change in universities : continuities in case studies and concepts, tertiary education and management, vol 9, N°2, pp 99-116. <https://epdf.pub/sustaining-change-in-universities-srhe.html>, consulté 21/03/ 2020.

ETZKOWITZ Henry, Webster, A., Gebhardt, C., & Terra, B. R. C(2000), The future of the university and the university of the future: evolution of ivory tower to entrepreneurial paradigm. Research Policy, 29(2), pp313-330. [http://doi.org/http://dx.doi.org/10.1016/S0048-7333\(99\)00069-4](http://doi.org/http://dx.doi.org/10.1016/S0048-7333(99)00069-4), consulté 06/02/2020.

ETZKOWITZ, Henry(1998), The Norms of Entrepreneurial Science: Cognitive Effects of the New University-Industry Linkages, Research Policy, vol27, N°8, pp823-833. <http://www.oni.uerj.br/media/downloads/1-s2.0-S0048733398000936-main.pdf>, consulté 06/02/ 2020.

ETZKOWITZ, Henry(2004), The evolution of the entrepreneurial university. International Journal of Technology and Globalisation, 1(1), pp 64-77. <http://doi.org/http://dx.doi.org/10.1504/IJTG.2004.004551>, consulté 06/02/ 2020.

ETZKOWITZ. Henry(2003), Research groups as “quasi-firms”: The invention of the entrepreneurial university, Research Policy, 32(1), pp 109-121. [http://doi.org/10.1016/S0048-7333\(02\)00009-4](http://doi.org/10.1016/S0048-7333(02)00009-4), consulté 06/02/ 2020.

FAYOLL .Alain, HERNANDEZ Emilie-michel, SENICOURT Patrick(2005), la pédagogie dans tous ses états, expansion management review, N° 116, pp28-33. <https://www.cairn.info/revue-l-expansion-management-review-2005-1-page-28.htm>, consulté 20/03/ 2020.

GASSE Yvon(2004), Les conditions cadres de la création d'entreprises dans les économies émergentes, document de travail .<http://www.fsa.ulaval.ca/sirul/2004-002.pdf>, consulté 07/01/ 2020.

GASSE Yvon(2011), Un modèle de la démarche entrepreneuriale : le cas de l'Université Laval, Entreprendre & Innover, vol.3, pp. 19-32.

<https://www.cairn.info/revue-entreprendre-et-innover-2011-3-page-19.htm>,
consulté 05/01/ 2020.

GASSY. Yvon(2003), l'influence du milieu dans la création d'entreprise, organisation et territoires, Cannada, pp49-56.<http://revues.uqac.ca/index.php/revueot/article/view/741/633>, consulté 07/01/ 2020.

GJERDING. N. Allan, CELESTE.P.M. Wilderom, CAMERON Shona, TEYLOR Adam, SCHEUNERT. Joachim. Claus(2006), l'université entrepreneuriale : vingt pratiques distinctives, la politique et gestion de l'enseignement supérieur, N18, pp95-124.<https://www.cairn.info/revue-politiques-et-gestion-de-l-enseignement-superieur-2006-3-page-95.html>, consulté 21/03/ 2020.

HACKETT.Sean.M, DILTS. David. M (2004), a systematic review of business incubation, the journal of technology transfer, vol29, pp55-82.https://www.researchgate.net/publication/5152745_A_Systematic_Review_of_BusinessIncubation_Research, consulté 05/01/ 2020.

JARNIOU. Léger. Catherine(2008), développer la culture entrepreneurial des jeunes, revue française de gestion, N°185, V05, pp 161-171.<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2008-5-page-161.htm>, consulté 08/01/ 2020.

KIRBY.A. David, GUERRERO. Maribel, URBANO. David(2011), making universities more entrepreneurial : development of a model, canadien journal of administrative science, vol28 N°3,pp302.316.https://www.researchgate.net/publication/233414320_Making_Universities_More_Entrepreneurial_Development_of_a_Model, consulté 14/01/ 2020.

KOUBAA. Salah, SAHIBEDDINE. Abdelhak(2012), l'intention entrepreneuriale des étudiants au Maroc, 2^{ème} journée de recherche de l'entrepreneuriat, Bordeaux, Montpellier.<https://labex-entreprendre.edu.umontpellier.fr/files/2014/07/Actes-4.pdf>, consulté 03/01/ 2020.

MEBARKI Malik(2020), compétences et insertion professionnelles des jeunes diplômés, cas d'une formation professionnelle et diplôme, colloque international sur l'entrepreneuriat, la formation et les perspectives professionnelles, université Mohamed Benhmed, Oran.<https://sudhorizons.dz/fr/les-news/l-edito/57369-colloque-international-sur-l-entrepreneuriat-la-necessite-de-l-ouverture-de-l-universite-au-monde-professionnel>, consulté 20/03/ 2020.

NOUAR. B.A. Wafa, NEFFATI K. Baha(2016), Université Tunisienne et Entrepreneuriat : Analyse, Positionnement et Axes de Renforcement ,4ème Conférence internationale sur le commerce, l'économie, Marketing & Management Research (BEMM). <http://ipco-co.com/ESMB/vol8/issue%202/42.pdf>, consulté 07/01/ 2020.

RAJHI Nadia(2011), Conceptualisation de l'esprit entrepreneurial et identification des facteurs de son développement à l'université, thèse de doctorat, spécialité science de gestion, université de Grenoble, France. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01057699/document>, consulté 21/03/ 2020

RAJHI Nadia(2013), Un éclairage à la compréhension de l'université entrepreneuriale en Tunisie, Communication Au 8ème Congrès de L'Académie de L'entrepreneuriat et de l'innovation : L'écosystème Entrepreneurial :enjeux pour l'entrepreneur, Fribourg.http://www.aei2013.ch/fr/documents/67_rajhi_aei2013.pdf, consulté 21/03 2020.

ROTHAERMEL, Frank.T, AGUNG, Santy.D , JIAN, Lin(2007), university entrepreneurship : a taxonomy of the littérature, industrial and corporate change, 16(4), pp691-791.

https://www.researchgate.net/publication/24008476_University_Entrepreneurship_A_Taxonomy_of_the_Literature, consulté 20/02/2020.

SCHMITT christophe, BERGER-DOUCE Sandrine, BAYAD Mohamed(2004), Les incubateurs universitaires et le paradoxe de la relation entre université et entrepreneuriat, 7ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME 27, 28 et 29 Octobre, Montpellier.https://www.researchgate.net/profile/Christophe_Schmitt3/publication/281881683_Les_incubateurs_universitaires_et_le_paradoxe_de_la_relation_entre_universite_et_entrepreneuriat/links/561d343908aecd1acb3610/Les-incubateurs-universitaires-et-le-paradoxe-de-la-relation-entre-universite-et-entrepreneuriat.pdf, consulté 22/03/ 2020.

SHANE Scott, VENKATARAMAN. S(2000), the promise of entrepreneurship as a field of recherche, academy of management review, vol 25 N° 1, pp 217-226. <https://entrepreneurscommunicate.pbworks.com/f/Shane%2520%252B%2520Venkat%2520-%2520Ent%2520as%2520field.pdf>, consulté 08/01/2020

SHINN Terry(2002), the triple hélix and new production of knowledge: prepackaged thinking on science and technology, social studies of science, vol 32 N°4, pp 599-614.,https://www.researchgate.net/publication/248040775_The_Triple_Helix_and_New_Production_of_Knowledge_Prepackaged_Thinking_on_Science_and_Technology, consulté 17/01/2020.

SPORN Barbara(2001), building adapttime universities: emerging of organisationnel forms based on experiences of european and US universities, tertiary education and management, vol 07N°02, pp121-134.

<http://doi.org/10.1080/13583883.2001.9967046>, consulté 20/03/2020.

VERSTRAETE Thierry(2000), Entrepreneuriat et sciences de gestion, Habilitation à diriger des recherches , Lille. http://thierry-verstraete.com/pdf/Hdr_tv.pdf, consulté 10/02/2020

VORLEY. Tim, NELLES. Jen(2009), building entrepreneurial architecture: a conceptual in interpretation of the third mission, policy futures in education, vol 07 N°03, pp 284-296.https://www.researchgate.net/publication/238449099_Building_Entrepreneurial_Architectures_A_Conceptual_Interpretation_of_the_Third_Mission, consulté 02/03/2020.

ZAHARIA Sorin. E, GIBERT Ernest(2005), The Entrepreneurial University in the Knowledge Society, Higher Education in Europe, vol 30N°1,pp 31–40.<http://bcct.unam.mx/adriana/bibliografia%20parte%202/ZAHARIA,%20S..pdf>, consulté 10/02/2020

ZAMMAR RACHID, ABDELBAKI Nourredine(2016), université marocaine et culture entrepreneuriale : quels enjeux et quelles perspectives de développement, Marocain journal of entrepreneurship, innovation en management, (S,I), v1, n1, pp84-97.

<https://revues.imist.ma/index.php?journal=RMEIM&page=article&op=download&path%5B%5D=5894&path%5B%5D=3769>. Consulté 30/03/2020.

ZEROUKI Wassila, GRARI Yamina, l'université entrepreneuriale en Algérie, cas des étudiants de l'université de Tlemcen, les cahiers du MECAS N° 14, Juin 2017.https://mecas.univ-tlemcen.dz/assets/uploads/Archives/MECAS_14.pdf, consulté 05/01/ 2020.

Université frères mentouri, la maison de l'entrepreneuriat, 2016.

<https://www.umc.edu.dz/images/entrepreneuriat.pdf>

Système éducatif, rapport nationale, 2019

http://www.meric-net.eu/files/fileusers/National%20Report%20template_MERIC-Net_Algeria.pdf, consulté mars2020

<https://www.algerie-eco.com/2020/01/19/innovation-lalgerie-pour-la-premiere-fois-dans-la-top-liste-de-bloomberg/>, consulté mars 2020.